

# CATALOGUE FORMATION

UN ENJEU  
STRATÉGIQUE  
DE DÉVELOPPEMENT



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
*Gym*

ENSEMBLE,  
CRÉONS LE MOUVEMENT



## ÉDITO

### ENJEU FORMATION

**L**a formation représente un enjeu fort pour la Fédération Française de Gymnastique et ses clubs affiliés. C'est aussi un investissement sur l'avenir.



**M**ais l'environnement de la formation professionnelle continue est en pleine mutation. À l'origine de ce changement, il y a la récente réforme de la formation, qui s'inscrit dans une logique de responsabilisation des acteurs, définit de nouvelles règles et accélère les transformations. Aussi nous devons ensemble nous appropier les nouveaux outils proposés pour améliorer la compétence de tous les acteurs de la gymnastique au profit de la pérennité du club, de la qualité, et de la performance.

**D**e son côté l'individu engagé avec le club a désormais la quasi-obligation de développer son agilité professionnelle, sa flexibilité afin d'être capable de rebondir plusieurs fois durant sa période d'activité. La notion de carrière linéaire n'est plus une réalité dans de nombreux secteurs dont celui de la gymnastique.

**A**lors la Fédération Française de Gymnastique s'inscrit dans ce cadre et cette dynamique au service de ses structures affiliées et de l'ensemble des acteurs du club sans différence de statuts. Elle cherchera à simuler les volontés, apporter de l'expertise, et donner confiance pour avancer encore.

**C**'est pourquoi vous découvrirez le catalogue 2019 des formations de la FFGym, avec au fil des pages une offre de formation importante et régulièrement révisée pour tenir compte à la fois des attentes du club et des évolutions nationale ou internationale de l'actualité gymnique.

**L**es équipes de l'Institut National de Formation (INF) sont à votre écoute afin de proposer des formations conçues spécialement pour le développement des compétences de chacun des acteurs et participer ensemble à l'évolution des structures affiliées à la FFGym.

On compte sur vous.

**James Blateau**  
Président de la FFGym

# SOMMAIRE

<b>LES CHIFFRES CLÉS DE LA FORMATION</b>	<b>6</b>
<b>LES MÉTIERS DE LA GYMNASTIQUE</b>	<b>7</b>
<b>PLAN DE FORMATION CONTINUE DES ENTRAÎNEURS EN DEVENIR : PERSPECTIVE 2024-2028</b>	<b>11</b>
<b>LES FORMATIONS CONTINUES ORGANISÉES PAR L'INSTITUT NATIONAL DE FORMATION DE LA FFGYM</b>	<b>13</b>
- Formation GAF - Approfondissement de la préparation physique	14
- Formation GAM - Préparation technique spécifique au cheval d'arçons	15
- Formation GAM - Préparation physique 12-16 ans adaptée aux spécificités liées à la période de croissance	16
- Formation GAM - Développer son management collectif et individuel - niveau 1	17
- Formation GAF GAM - Rencontre du TOP 12 - Développer son management et sa stratégie individuelle et collective	18
- Formation GAF GAM - Le profilage - un outil d'aide à l'individualisation de l'entraînement	19
- Formation GAF GAM - Préparation acrobatique pour la performance	20
- Formation GR - Utilisation de la visualisation dans l'entraînement	21
- Formation Aérobic - Préparation physique et artistique pour les entraîneurs	22
- Formation Teamgym - L'approche chorégraphique	23
- Formation agents de développement - Accompagner les clubs dans le cadre du COT	24
- Formation spectacle et mise en scène - Productions de spectacle	25
- Formation spectacle et mise en scène disciplines compétitives	26
- Formation de formateurs régionaux : Les compétences du formateur - niveau 1	27
- Formation de formateurs régionaux : Le savoir-être du formateur - niveau 2	28
- Formation de formateurs moniteur - Mieux communiquer pour mieux former - niveau 1	29
- Formation de formateurs Coach Gym Santé	30
- Alléger sa charge mentale pour optimiser le fonctionnement du club	31
- Mieux gérer la relation avec les parents pour faciliter la communication	32
- Faciliter l'accès aux formations	33
- CAMA - L'éthique au cœur des pratiques de la gymnastique	34
- Clinics - Innovation et technologies : Quel avenir dans l'entraînement ?	35
- VAE : accompagnement collectif	36
- VAE : accompagnement individuel	37

<b>LES FORMATIONS CONTINUES ORGANISÉES PAR LES RÉGIONS</b>	<b>39</b>
- Formation GAF - Le soleil aux barres asymétriques	40
- Formation GAF - Les tours proches aux barres asymétriques	41
- Formation GAF - Le salto facial et costal en poutre	42
- Formation GAF - Les sauts gymniques avec rotation longitudinale	44
- Formation GAM - Les changements de face à la barre fixe	46
- Formation GAM - Les changements de face à la barre fixe et les grands tours aux anneaux	47
- Formation GAM - Les cercles Thomas	48
- Formation GAM - Le Moy à l'appui aux barres parallèles	49
- Formation GAF GAM - Le Tsukahara groupé	51
- Formation GAF GAM - Du salto vers la vrille au sol	53
- Formation GR - Les pivots	55
- Formation GAc - Les montées en force à l'ATR (Endo et Stalder)	56
- Formation animateur - La gymnastique du tout petit	57
- Formation animateur - Les supports élastiques en BabyGym	59
<b>LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES</b>	<b>61</b>
- CQP - Certificat de Qualification Professionnelle - Animateur des activités gymniques	62
- BPJEPS - Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport	67
- DEJEPS - Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport	69
- DESJEPS - Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport	71
<b>LES FORMATIONS FÉDÉRALES QUALIFIANTES</b>	<b>73</b>
- Moniteur Fédéral	74
- Entraîneur Fédéral	76
- Coach Gym Santé	78
- Certificat ALD (Affection de Longue Durée)	80
- Accompagnateur QUALICLUB	81
<b>FORMATIONS DE JUGES</b>	<b>83</b>
- Formations de juges	84
<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	<b>87</b>
- Les financements de la formation et dispositifs d'accompagnement	88
- Les conditions générales de vente et d'inscription	91
- Glossaire	94
- Contacts utiles	99

## LES CHIFFRES CLÉS DE LA FORMATION

300  
professionnels en formation continue  
300  
professionnels en formation continue

4 000  
juges formés  
par an

20  
années  
d'expériences

1 500  
bénévoles par an

200  
CQP certifiés  
par an

80  
dirigeants formés par an

50 500  
heures/stagiaires/an

33  
niveau II certifiés  
par an (DESJEPS)

115  
Colloques Annuels  
Management Associatif

1 000 000€  
de budget

225  
niveau III certifiés  
par an (DEJEPS)

4 900  
heures de formation dont  
500 heures de formation  
à distance par an

4

salariés INF/FFGym  
en équivalent temps  
plein

615  
juges recyclés par cycle

# LES MÉTIERS DE LA GYMNASTIQUE

## **ENTRAÎNEUR**

**Vous êtes :**

- » Passionné de gymnastique, vous souhaitez allier passion et plaisir
- » Dynamique, pédagogue, vous avez le sens du contact
- » Vous avez l'esprit sportif et compétitif
- » Vous aimez le sens de l'effort et travailler en équipe

### **DEVENEZ ENTRAÎNEUR POUR**

- » Préparer et entraîner des gymnastes dans un objectif compétitif
- » Participer activement à la vie du club
- » Accompagner des gymnastes en compétition
- » Transmettre les éléments techniques appropriés aux disciplines gymniques enseignés

## **ANIMATEUR**

**Vous êtes :**

- » Passionné de gymnastique, vous souhaitez allier passion et plaisir
- » Dynamique, pédagogue, vous avez le sens du contact
- » Vous cherchez à encadrer des activités d'initiation et de découverte pour les enfants et/ou les adultes
- » Vous aimez travailler en équipe

### **DEVENEZ ANIMATEUR POUR**

- » Animer des groupes de jeunes, adultes et seniors
- » Participer activement à la vie du club
- » Proposer des activités gymniques variées
- » Rendre accessible au plus grand nombre le plaisir et les bienfaits de la gymnastique

---

## FORMATEUR

---

**Vous êtes :**

- » Passionné de gymnastique, vous souhaitez allier passion et plaisir
- » Pédagogue, responsable, vous avez le sens du contact
- » Vous cherchez à transmettre votre passion des activités gymniques aux futurs animateurs, entraîneurs ou juges
- » Vous aimez travailler en équipe

**DEVENEZ FORMATEUR POUR**

- » Concevoir et mettre en œuvre des formations initiales ou continues destinées à l'encadrement des activités et disciplines gymniques
- » Dispenser des savoirs, savoir-faire et savoir-être aux stagiaires
- » Participer à des actions de promotion des formations
- » Orienter les candidats vers la formation adaptée à leur motivation et aux besoins de la structure

---

## DIRECTEUR TECHNIQUE

---

**Vous êtes :**

- » Passionné de gymnastique, vous souhaitez allier passion et plaisir
- » Dynamique, responsable, autonome, vous avez une aisance relationnelle
- » Vous aimez travailler en équipe et avez des aptitudes au management
- » Vous possédez déjà une expérience réussie en tant qu'entraîneur ou animateur

**DEVENEZ DIRECTEUR TECHNIQUE POUR**

- » Assurer l'organisation technique et logistique des activités et disciplines gymniques
- » Coordonner l'activité des animateurs et entraîneurs
- » Manager l'équipe technique de la structure
- » Assurer la relation entre les élus et les techniciens
- » Gérer les aspects administratifs et logistiques des compétitions (inscriptions, déplacements...)

### POINT REGLEMENTATION

**Pourquoi parle-t-on de réglementation du métier d'éducateur sportif ?**

Le métier d'éducateur sportif est une profession réglementée. Cela signifie que pour encadrer contre rémunération, l'éducateur doit répondre à 3 conditions :

**Obligation de diplôme :** le professionnel doit être en possession du diplôme qui lui donne des prérogatives d'exercice, qui détermine le type d'établissement, le public, l'activité sportive et le niveau de pratique qu'il peut encadrer. Il existe donc des diplômes pour animer ou entraîner de la gymnastique.

**Obligation d'honorabilité :** Les éducateurs sportifs sont soumis aux dispositions de l'article L.212-9 du code du sport.

**Obligation de déclaration :** Tout éducateur rémunéré doit être déclaré auprès de sa DDCS ou DDCSPP et en possession d'une carte professionnelle délivrée par le ministère des sports. Elle est valable 5 ans. La demande se fait via le site internet <https://eaps.sports.gouv.fr/>

## AGENT DE DEVELOPPEMENT

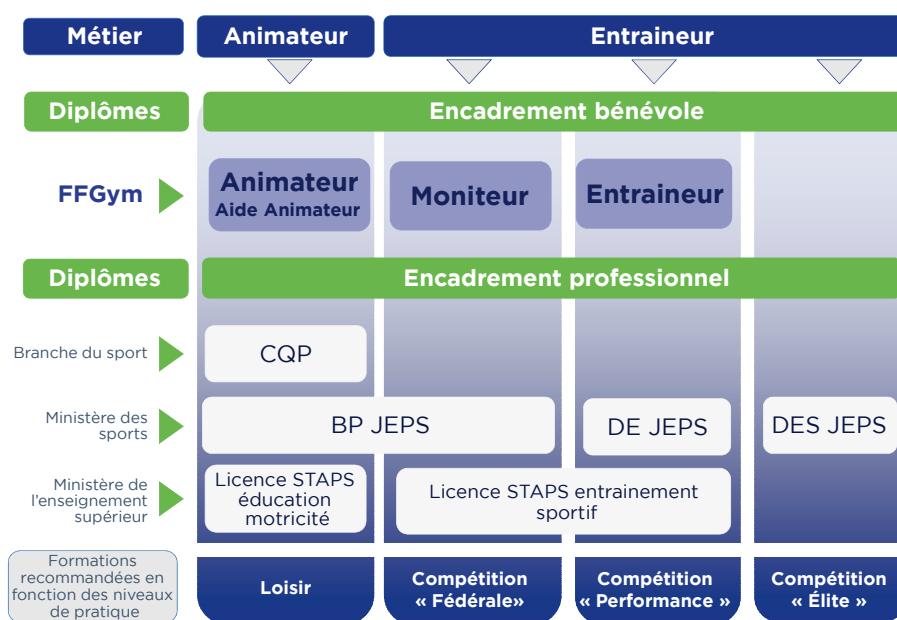
**Vous êtes :**

- » Passionné de gymnastique, vous souhaitez allier passion et plaisir
- » Dynamique, responsable, autonome, vous avez un sens du contact avéré
- » Vous aimez travailler en équipe
- » Polyvalent et organisé

### DEVENEZ AGENT DE DEVELOPPEMENT POUR

- » Concevoir, suivre et évaluer, techniquement et administrativement, des projets de promotion/développement des activités gymniques avec pour objectifs l'augmentation du nombre de licenciés et la création de clubs
- » Participer à des actions de promotion de l'activité/structure
- » Développer et maintenir des partenariats autour des activités gymniques
- » Accompagner la création et la structuration des clubs

### Les filières de formation fédérale et professionnelle



### ATTENTION

Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait pour toute personne d'exercer son activité contre rémunération sans être titulaire de la qualification requise ou sans avoir

procédé à la déclaration de son activité. La même peine s'applique pour l'employeur de la personne qui exerce dans son établissement sans qualification (Article L. 212-8 du code du sport).



FRANCE

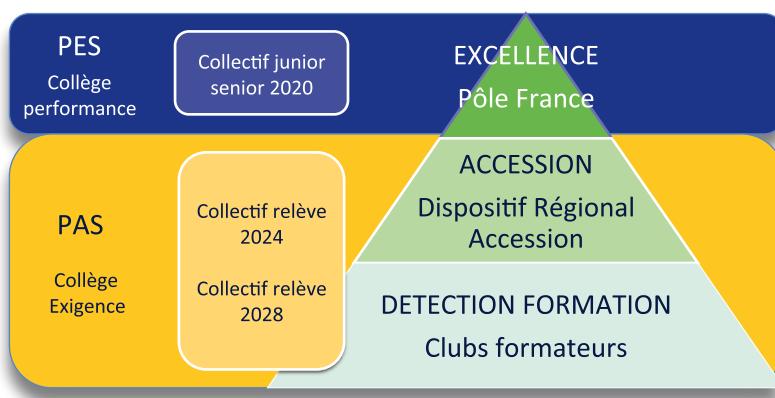
# PLAN DE FORMATION CONTINUE DES ENTRAÎNEURS EN DEVENIR : PERSPECTIVE 2024-2028

Le plan de formation des entraîneurs en devenir pour le haut niveau et le très haut niveau dans la perspective des échéances internationales de 2024 et 2028, s'insère dans le plan global de formation des entraîneurs de haut niveau et du projet fédéral de la fédération visant à atteindre les podiums internationaux.

## DÉMARCHE

Les directeurs du haut niveau (DHN) de chaque discipline ont d'une part réalisé une analyse des besoins et attentes en formation et d'autre part identifié des entraîneurs à fort potentiel pour 2024 et 2028.

Les listes des entraîneurs en devenir sont établies en fonction des résultats obtenus dans la filière PAS et PES, de l'engagement et du potentiel identifié. Ces listes ne sont pas figées et évoluent ainsi en fonction des critères établis.



## OBJECTIFS DE FORMATION

Le respect de l'intégrité du gymnaste et le plan de prévention de la blessure mis en œuvre avec le médecin fédéral est un item transversal de formation pour tous les entraîneurs.

Plus traditionnellement, l'amélioration des compétences techniques et pédagogiques est au cœur de la formation et s'appuie sur une optimisation des connaissances sur tous les secteurs de la performance. L'objectif est de prendre en charge les collectifs France, aussi une bonne partie de la formation est consacrée au management et à l'approche des relations internationales.

De plus, en fonction des besoins en développement de compétences de chacun, un plan individuel de formation est proposé afin d'accompagner de manière optimisée et opérationnelle les entraîneurs en devenir dans un objectif de haute performance.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

### 7 types d'actions :

- » Intervention d'experts étrangers ou français ;
- » Formation extérieure (ministère, etc.) ;
- » Stages à l'étranger ;
- » Immersion dans les actions des équipes de France ;
- » Compagnonnage ;
- » Formations diplômantes : DE, DES ;
- » FOAD ;
- » Académie FIG, camp UEG.

Les différentes actions sont proposées sous forme collective ou individuelle permettant d'une part de cibler précisément les besoins de développement mais également de favoriser l'échange et le partage d'expérience.

## ÉVALUATION

Afin de garantir une efficacité du dispositif mis en place, des indicateurs de performance et de motivation ont été établis de manière à faire évoluer, le cas échéant, les listes nominatives des entraîneurs.

Bien qu'étant un indicateur indirect, les résultats des gymnastes (Note D, ranking) est le plus significatif

de l'évaluation dans le cadre du haut niveau. Le respect des valeurs de la FFGym, la motivation et la participation au parcours de formation, l'évolution de la relation Entraineur entraîné et encore le niveau de motivation des gymnastes sont des critères pertinents à mesurer.

## CONSTITUTION DES COLLECTIFS HORIZON 2024-2028

Ces collectifs sont définis par les directeurs du haut niveau de chaque discipline et évoluent pour coller à la réalité de la performance et de l'engagement

des entraîneurs, en fonction des critères établis. Ces ajustements des effectifs se font de manière régulière.

## — PLAN DE FORMATION DES ENTRAÎNEURS DE HAUT NIVEAU (EXEMPLES) —

### GAM

- » Préparation technique, physique, acrobatique
- » Immersion dans des pays étranger
- » Anglais
- » DESJEPS

### GAF

- » Perfectionnement de l'approche pédagogique
- » Préparation technique, physique
- » Anglais
- » Préparation et gestion de la compétition
- » Communication

### GR

- » Préparation technique
- » Perfectionnement spécifique (exemple : pivots)
- » Anglais
- » Management
- » Préparation mentale

### TRAMPOLINE

- » Préparation physique et technique
- » Perfectionnement pédagogique

### TUMBLING

- » Préparation physique, technique

### AÉROBIC

- » Préparation physique, technique

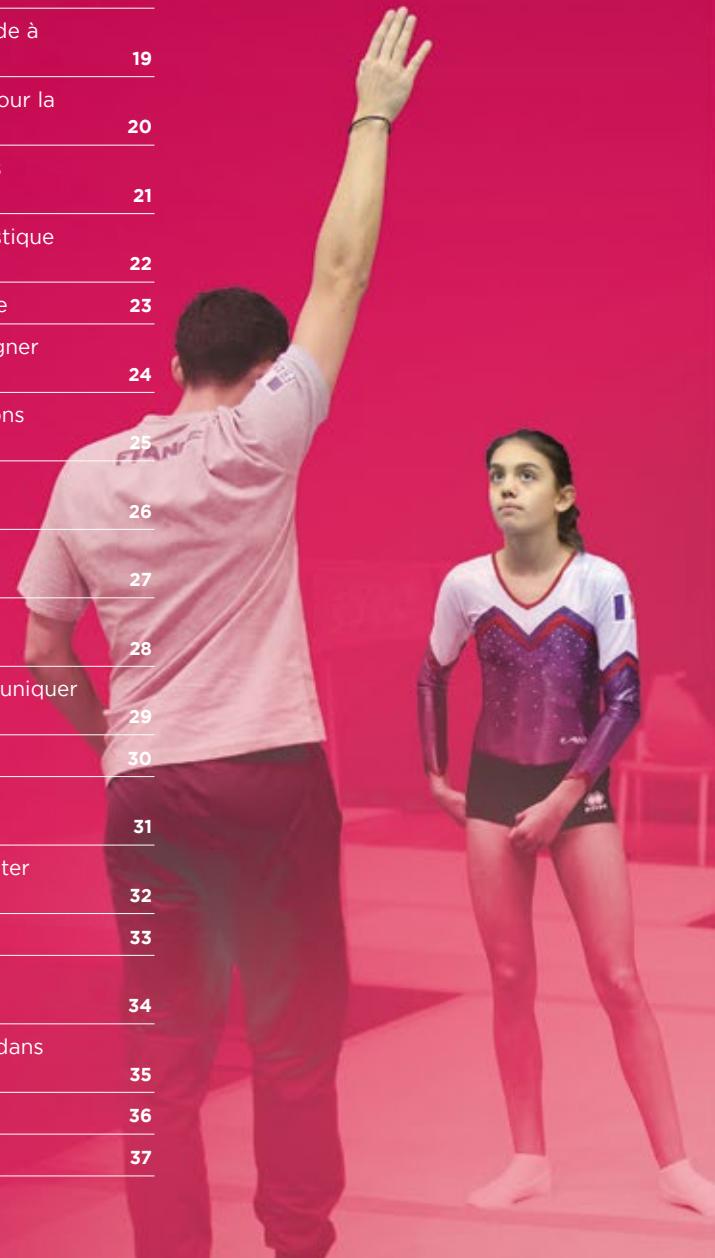
### GAC

- » Préparation technique

## CATALOGUE FORMATION 2019

# Les formations continues organisées par l'Institut National de Formation de la FF Gym

- Formation GAF - Approfondissement de la préparation physique	14
- Formation GAM - Préparation technique spécifique au cheval d'arçons	15
- Formation GAM - Préparation physique 12-16 ans adaptée aux spécificités liées à la période de croissance	16
- Formation GAM - Développer son management collectif et individuel - niveau 1	17
- Formation GAF GAM - Rencontre du TOP 12 - Développer son management et sa stratégie individuelle et collective	18
- Formation GAF GAM - Le profilage - un outil d'aide à l'individualisation de l'entraînement	19
- Formation GAF GAM - Préparation acrobatique pour la performance	20
- Formation GR - Utilisation de la visualisation dans l'entraînement	21
- Formation Aérobic - Préparation physique et artistique pour les entraîneurs	22
- Formation Teamgym - L'approche chorégraphique	23
- Formation agents de développement - Accompagner les clubs dans le cadre du COT	24
- Formation spectacle et mise en scène - Productions de spectacle	25
- Formation spectacle et mise en scène disciplines compétitives	26
- Formation de formateurs régionaux : Les compétences du formateur - niveau 1	27
- Formation de formateurs régionaux : Le savoir-être du formateur - niveau 2	28
- Formation de formateurs moniteur - Mieux communiquer pour mieux former - niveau 1	29
- Formation de formateurs Coach Gym Santé	30
- Alléger sa charge mentale pour optimiser le fonctionnement du club	31
- Mieux gérer la relation avec les parents pour faciliter la communication	32
- Faciliter l'accès aux formations	33
- CAMA - L'éthique au cœur des pratiques de la gymnastique	34
- Clinics - Innovation et technologies : Quel avenir dans l'entraînement ?	35
- VAE : accompagnement collectif	36
- VAE : accompagnement individuel	37



# FORMATION GAF - APPROFONDISSEMENT DE LA PRÉPARATION PHYSIQUE

## OBJECTIFS

- Développer ses pratiques de préparation physique en GAF
- Améliorer le niveau technique des entraîneurs et la performance des gymnastes

## CONTENUS

- Retour sur les pratiques mises en œuvre en préparation physique (analyse, évaluation)
- Adaptation des pratiques actuelles (pratiques correctives et nouvelles situations)
- Approfondissement des pratiques de préparation physique spécifique au public « gymnastes catégorie avenir »

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation
  - » Powerpoint
- Méthode d'évaluation :
  - » Durant la formation : afin d'évaluer le degré d'acquisition
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

## FORMATEURS

- Julien Kerninon – Entraineur au pôle de Saint Etienne
- Un expert de la préparation physique

## PUBLIC

Entraîneurs Performance

## PARTICIPANTS

12 Stagiaires minimum

20 Stagiaires maximum

L'INF se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits

## PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

Être licencié à la FFGym

Être majeur

Entraîner des gymnastes de niveau performance

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Formation organisée par l'INF

- » Lieu : SAINT-ETIENNE (42)
- » Dates : juillet / août 2019 (Dates à préciser)
- » Durée : 2 jours (14 heures)
- » Coût : 350€

Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant

Les formations proposées par l'INF sont éligibles aux financements des OPCO

Responsable technique de la formation :  
**Thierry Kling**

Contact : [formation@ffgym.fr](mailto:formation@ffgym.fr)

Modalités d'inscription : Site de la FFGym dès ouverture des inscriptions

# FORMATION GAM - PRÉPARATION TECHNIQUE SPÉCIFIQUE AU CHEVAL D'ARÇONS

## OBJECTIFS

- Approfondir la technique spécifique au cheval d'arçons : des éléments de base vers une complexification
- Maîtriser la préparation physique spécifique aux arçons pour améliorer l'approche technique
- Analyser des contraintes du code de pointage pour programmer les évolutions techniques

## CONTENUS

- Méthodologie de l'apprentissage des éléments de base au cheval d'arçons et leur complexification
- La préparation physique spécifique aux arçons
- La prophylaxie adaptée aux cheval d'arçons
- Les contraintes du code de pointage pour programmer les évolutions techniques du gymnaste
- L'utilisation des différentes approches techniques pour améliorer l'acquisition des éléments de base, complexifier les mouvements en préservant le gymnaste

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation
  - » Powerpoint
- Méthode d'évaluation :
  - » Durant la formation : afin d'évaluer le degré d'acquisition
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

## FORMATEURS

- Anatoli Vorontzov – Entraineur de Cyril Tommasone
- Cyril Tommasone – Multiple médaillé européen et mondial au cheval d'arçons

## PUBLIC

Entraîneurs Performance

## PARTICIPANTS

12 Stagiaires minimum

15 Stagiaires maximum

L'INF se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits

## PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

Être licencié à la FFGym

Être majeur

Entraîner des gymnastes de niveau performance en GAM

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Formation organisée par l'INF

- » Lieu : LYON (69)
- » Dates : octobre / novembre 2019 (Dates à préciser)
- » Durée : 2 jours (14 heures)
- » Coût : 350€

Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant

Les formations proposées par l'INF sont éligibles aux financements des OPCO

Responsable technique de la formation :  
**Thierry Kling**

Contact : [formation@ffgym.fr](mailto:formation@ffgym.fr)

Modalités d'inscription : Site de la FFGym dès ouverture des inscriptions

# FORMATION GAM - PRÉPARATION PHYSIQUE

## 12-16 ANS ADAPTÉE AUX SPÉCIFICITÉS

### LIÉES À LA PÉRIODE DE CROISSANCE

#### OBJECTIFS

- Améliorer la préparation physique des jeunes gymnastes en prenant en compte l'évolution de la croissance (pic de croissance...)
- Améliorer l'accompagnement du gymnaste

#### CONTENUS

- Présentation de la synthèse des contenus sur la croissance et la maturation (travaux menés en 2018)
- Retour et évaluation de la mise en œuvre des tests physiques pour les 12-16 ans et analyse des impacts en matière d'entraînement et de prévention
- Echanges sur les avantages/inconvénients de la mise en œuvre « in situ »
- Présentation des travaux réalisés par le collectif d'entraîneurs pour améliorer et élargir le projet
- Données théoriques autour des études de cas sur la méthode pour déterminer l'âge osseux/réel

#### MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation pratique avec des gymnastes (consignes d'exécution, volume, intensité, parades, ...)
  - » Powerpoint
- Méthode d'évaluation :
  - » Durant la formation : afin d'évaluer le degré d'acquisition
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

#### FORMATEURS

- Sébastien Ratel – Chercheur et maître de conférence à l'Université Clermont Auvergne / Auteur du livre « Préparation physique du jeune sportif »
- Claude Colombo – Spécialiste en évaluation du potentiel athlétique et en conditionnement physique / Préparateur physique

#### PUBLIC

Entraîneurs Performance

#### PARTICIPANTS

12 Stagiaires minimum

20 Stagiaires maximum

L'INF se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits

#### PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

Être licencié à la FFGym

Être majeur

Entraîner des gymnastes de niveau performance en GAM

#### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

##### Formation organisée par l'INF

- » Lieu : MONTCEAU-LES-MINES (71)
- » Dates : novembre / décembre 2019
- » Durée : 2 jours (14 heures)
- » Coût : 350€

Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant

Les formations proposées par l'INF sont éligibles aux financements des OPCO

Responsable technique de la formation : **Thierry Kling**

Contact : [formation@ffgym.fr](mailto:formation@ffgym.fr)

Modalités d'inscription : **Site de la FFGym dès ouverture des inscriptions**

# FORMATION GAM - DÉVELOPPER SON MANAGEMENT COLLECTIF ET INDIVIDUEL - NIVEAU 1

## OBJECTIFS

- Améliorer l'accompagnement du gymnaste
- Adapter son management en fonction du groupe et du gymnaste
- Développer son intelligence relationnelle

## CONTENUS

- Appréhender les méthodes de management adaptées à des gymnastes « avenir » et de niveau performance
- Utiliser et adapter ses méthodes de management en situation d'entraînement

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation
  - » Powerpoint
- Méthode d'évaluation :
  - » Durant la formation : afin d'évaluer le degré d'acquisition
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

## FORMATEURS

- Olivier Guidi – Responsable de l'unité de préparation mentale au CREPS PACA - Aix en Provence

## PUBLIC

Entraîneurs Performance

## PARTICIPANTS

12 Stagiaires minimum

20 Stagiaires maximum

*L'INF se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits*

## PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

Être licencié à la FFGym

Être majeur

Entraîner des gymnastes de niveau performance en GAM

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Formation organisée par l'INF

- » Lieu : BESANÇON (25)
- » Dates : du 11 au 12 juillet 2019
- » Durée : 2 jours (14 heures)
- » Coût : 350€

*Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant*

*Les formations proposées par l'INF sont éligibles aux financements des OPCO*

**Responsable technique de la formation :  
Thierry Kling**

**Contact : [formation@ffgym.fr](mailto:formation@ffgym.fr)**

**Modalités d'inscription : Site de la FFGym dès ouverture des inscriptions**

# FORMATION GAF GAM - RENCONTRE DU TOP 12 - DÉVELOPPER SON MANAGEMENT ET SA STRATÉGIE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

## OBJECTIFS

- Faire évoluer les pratiques de gestion de la performance en compétition dans le cadre des duels TOP 12
- Donner des outils de management individuel et collectif
- Donner des outils d'analyse stratégique

## CONTENUS

- Réglementation et fonctionnement du TOP 12
- Présentation et analyse des outils pratiques d'aide à la décision en situation de duel/rencontre

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation
  - » Powerpoint
- Méthode d'évaluation :
  - » Durant la formation : afin d'évaluer le degré d'acquisition
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

## FORMATEURS

- Un expert de la gestion stratégique des situations de duel (sports collectifs...)
- Un entraîneur du Top 12

## PUBLIC

Entraîneurs Performance

## PARTICIPANTS

12 Stagiaires minimum

25 Stagiaires maximum

*L'INF se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits*

## PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

Être licencié à la FFGym

Être majeur

Entraîner une équipe évoluant au TOP 12 ou souhaitant évoluer vers le TOP 12

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Formation organisée par l'INF

- » Lieu : PARIS (75)
- » Dates : septembre / octobre 2019 (Dates à préciser)
- » Durée : 1 jour (7 heures)
- » Coût : 175€

*Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant*

*Les formations proposées par l'INF sont éligibles aux financements des OPCO*

**Responsable technique de la formation :  
Thierry Kling**

Contact : [formation@ffgym.fr](mailto:formation@ffgym.fr)

**Modalités d'inscription : Site de la FFGym dès ouverture des inscriptions**

# FORMATION GAF GAM - LE PROFILAGE - UN OUTIL D'AIDE À L'INDIVIDUALISATION DE L'ENTRAÎNEMENT

## OBJECTIFS

- Initier et développer le concept de profilage dans les pratiques des entraîneurs performance
- Impulser une dynamique de formation continue auprès des entraîneurs afin de faciliter l'échange de bonnes pratiques

## CONTENUS

- Apport méthodologique et théorique sur le profilage
- Adaptation et mise en pratique du profilage en gymnastique
- Aller vers une individualisation de l'entraînement, des contenus techniques et spécifiques à l'aide du profilage

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation
  - » Powerpoint
- Méthode d'évaluation :
  - » Durant la formation : afin d'évaluer le degré d'acquisition
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

## FORMATEURS

- Expert du profilage
- Expert de l'entraînement en gymnastique

## PUBLIC

Entraîneurs Performance

## PARTICIPANTS

**12 Stagiaires minimum**

**30 Stagiaires maximum**

*L'INF se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits*

## PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

Être licencié à la FFGym

Être majeur

Entraîner des gymnastes de niveau performance

Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 minimum en gymnastique (DEJEPS, BEES 2e degré, Licence STAPS)

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Formation organisée par l'INF

- » Lieu : INSEP (75)
- » Dates : du 16 au 18 octobre 2019
- » Durée : 3 jours (20 heures)
- » Coût : 500€

*Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant*

*Les formations proposées par l'INF sont éligibles aux financements des OPCO*

**Responsable technique de la formation :  
Thierry Kling**

Contact : [formation@ffgym.fr](mailto:formation@ffgym.fr)

**Modalités d'inscription : Site de la FFGym dès ouverture des inscriptions**

# FORMATION GAF GAM - PRÉPARATION ACROBATIQUE POUR LA PERFORMANCE

## OBJECTIFS

- Développer les pratiques de préparation acrobatique
- Améliorer le niveau technique des entraîneurs et la performance des gymnastes
- Impulser une dynamique de formation continue auprès des entraîneurs afin de faciliter l'échange de bonnes pratiques

## CONTENUS

- Apport méthodologique et théorique sur la préparation acrobatique
- Méthodologie d'apprentissage de l'acrobatie de base et des rotations combinées
- Méthodologie de la préparation physique adaptée à l'acrobatie en fonction du profil des gymnastes
- Mise en pratique de la préparation acrobatique spécifique

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation
  - » Powerpoint
- Méthode d'évaluation :
  - » Durant la formation : afin d'évaluer le degré d'acquisition
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

## FORMATEURS

- Didier Semmola / Gaël Manry / Julie Pereten / Sébastien Martiny – Experts de la préparation acrobatique du pôle France de Rennes (Trampoline / Tumbling)

## PUBLIC

Entraîneurs Performance (GAM ou GAF)

## PARTICIPANTS

12 Stagiaires minimum

30 Stagiaires maximum

L'INF se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits

## PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

Être licencié à la FFGym

Être majeur

Entraîner des gymnastes de niveau performance en GAM ou GAF

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Formation organisée par l'INF

- » Lieu : RENNES (35)
- » Dates : du 03 au 05 novembre 2019
- » Durée : 3 jours (20 heures)
- » Coût : 500€

Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant

Les formations proposées par l'INF sont éligibles aux financements des OPCO

Responsable technique de la formation :  
**Thierry Kling**

Contact : [formation@ffgym.fr](mailto:formation@ffgym.fr)

Modalités d'inscription : Site de la FFGym dès ouverture des inscriptions

# FORMATION GR - UTILISATION DE LA VISUALISATION DANS L'ENTRAÎNEMENT

## OBJECTIFS

- Développer les compétences en préparation mentale dans l'entraînement
- Maîtriser la visualisation pour agir sur la performance

## CONTENUS

- Approche théorique de la préparation mentale et de la visualisation
- Utilisation de la visualisation dans le cadre de la préparation mentale
- Adaptation de la visualisation en GR
- Mise en pratique de la visualisation

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation
  - » Powerpoint
- Méthode d'évaluation :
  - » Durant la formation : afin d'évaluer le degré d'acquisition
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

## FORMATEURS

- Claire Calmels – Chercheur au Département de la Recherche de l'INSEP
- Valérie Fabre – Responsable PAS GR

## PUBLIC

Entraîneurs de clubs formateurs

## PARTICIPANTS

12 Stagiaires minimum

20 Stagiaires maximum

L'INF se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits

## PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

Être licencié à la FFGym

Être majeur

Entraîner des gymnastes des clubs formateurs en GR

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Formation organisée par l'INF

- » Lieu : EVRY (91)
- » Dates : du 15 au 17 août 2019
- » Durée : 3 jours (20 heures)
- » Coût : 500€

Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant

Les formations proposées par l'INF sont éligibles aux financements des OPCO

Responsable technique de la formation :  
Valérie Fabre

Contact : [formation@ffgym.fr](mailto:formation@ffgym.fr)

Modalités d'inscription : Site de la FFGym dès ouverture des inscriptions

# FORMATION AÉROBIC - PRÉPARATION PHYSIQUE ET ARTISTIQUE POUR LES ENTRAÎNEURS

## OBJECTIFS

- Maîtriser et appliquer les concepts de la préparation physique et de la préparation gymnique
- Donner des outils spécifiques et des méthodes en préparation physique
- Améliorer le niveau technique des entraîneurs et la performance des gymnastes

## CONTENUS

- Apport méthodologique et théorique sur la préparation physique
- Adaptation et mise en pratique de la préparation en gymnastique
- Apport méthodologique de la préparation gymnique
- Mise en pratique de la préparation gymnique

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation
  - » Powerpoint
- Méthode d'évaluation :
  - » Durant la formation : afin d'évaluer le degré d'acquisition
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

## FORMATEURS

- Nicolas Richard – Préparateur physique du CREPS de Bourges
- Grégory Milan – Diplômé de l'école de ballet de l'Opéra de Paris

## PUBLIC

Entraîneurs (clubs formateurs et performance)

## PARTICIPANTS

12 Stagiaires minimum

20 Stagiaires maximum

L'INF se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits

## PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

Être licencié à la FFGym

Être majeur

Entraîner des gymnastes de niveau performance ou des gymnastes évoluant dans un club formateur

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Formation organisée par l'INF

- » Lieu : CEYRAT (63)
- » Dates : durant les vacances de la Toussaint (dates à préciser)
- » Durée : 2 jours (14 heures)
- » Coût : 350€

Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant

Les formations proposées par l'INF sont éligibles aux financements des OPCO

Responsable technique de la formation :  
**Rachel Muller**

Contact : [formation@ffgym.fr](mailto:formation@ffgym.fr)

Modalités d'inscription : Site de la FFGym dès ouverture des inscriptions

# FORMATION TEAMGYM - L'APPROCHE CHORÉGRAPHIQUE

## OBJECTIFS

- Donner les outils et méthodes aux entraîneurs pour augmenter la qualité chorégraphique des mouvements au sol en tenant compte du code de pointage

## CONTENUS

- La méthodologie de création chorégraphique
- L'adaptation de la création chorégraphique à la TeamGym
- La réglementation et code de pointage TeamGym

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation
  - » Powerpoint
- Méthode d'évaluation :
  - » Durant la formation : afin d'évaluer le degré d'acquisition
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

## FORMATEURS

- Florian Doat - Chorégraphe TeamGym France
- Isabelle Laudière

## PUBLIC

Entraîneur d'un groupe évoluant en TeamGym

## PARTICIPANTS

**12** Stagiaires minimum

**30** Stagiaires maximum

*L'INF se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits*

## PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

Être licencié à la FFGym

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Formation organisée par l'INF

- » Lieu : PARIS (75)
- » Dates : du 19 au 20 novembre 2019
- » Durée : 2 jours (14 heures)
- » Coût : 300€

*Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant*

**Responsable technique de la formation :  
Djamel Loucif**

Contact : [formation@ffgym.fr](mailto:formation@ffgym.fr)

Modalités d'inscription : **Site de la FFGym dès ouverture des inscriptions**

# FORMATION AGENTS DE DÉVELOPPEMENT - ACCOMPAGNER LES CLUBS DANS LE CADRE DU COT

## OBJECTIFS

- Connaître la méthodologie de déploiement des produits Evolugym
- Maîtriser la méthodologie d'accompagnement des clubs
- Donner de la méthode et des outils pour mettre en place le COT

## CONTENUS

- Les produits Evolugym
- Le déploiement des produits : méthode de déploiement et pratiques
- L'accompagnement des clubs : outils, méthode et pratiques
- Le COT : optimisation de la gestion

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation
  - » Powerpoint
- Méthode d'évaluation :
  - » Durant la formation : afin d'évaluer le degré d'acquisition
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

## FORMATEURS

- Anne Séguret – Directrice du Pôle des territoires
- Marc Iteman – DTN Adjoint en charge des territoires

## PUBLIC

Tout public

## PARTICIPANTS

12 Stagiaires minimum

20 Stagiaires maximum

L'INF se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits

## PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

Être licencié à la FFGym

Être agent de développement dans une structure affiliée à la FFGym

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Formation organisée par l'INF

- » Lieu : PARIS (75)
- » Dates : du 30 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2019
- » Durée : 2 jours (14 heures)
- » Coût : 300€

Les frais pédagogiques sont pris en charge par la FFGym

Les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant

Les formations proposées par l'INF sont éligibles aux financements des OPCO

Responsable technique de la formation : Anne Séguret

Contact : [formation@ffgym.fr](mailto:formation@ffgym.fr)

Modalités d'inscription : Site de la FFGym dès ouverture des inscriptions

# FORMATION SPECTACLE ET MISE EN SCÈNE - PRODUCTIONS DE SPECTACLE

## OBJECTIFS :

- Développer les compétences techniques liées au spectacle et la création de spectacle en intégrant les contraintes techniques et réglementaires de l'évènement
- Maîtriser les différents paramètres de la composition chorégraphique
- Composer une chorégraphie en prenant en compte les contraintes réglementaires de l'évènement et les caractéristiques des lieux

## CONTENUS

- Les démarches de composition d'un spectacle
- La musique : choix, caractéristiques, relation musique/mouvement, plan chorégraphique
- Les effets scéniques
- Les portés et pyramides
- Les styles de danse
- Le travail d'expression
- L'organisation des grands évènements et actions fédérales
- Le B.A.BA de l'éclairage scénique

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation
- Méthode d'évaluation :
  - » Durant la formation : afin d'évaluer le degré d'acquisition
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

## FORMATEURS

- Nicolas Brunet – Kinésithérapeute, ostéopathe et préparateur à l'Opéra de Paris
- Audrey Valéro – Chorégraphe et Internationale GR
- Grégory Milan – Danseur professionnel formé à l'Opéra de Paris
- Valérie Grandjean – Chorégraphe et Entraineur de l'Equipe de France Aérobic
- Chantal Muller – Kinésiologie, solutions systémiques / Educatrice sportive / Formatrice, conférencière et metteure en scène
- Florian Doat – Chorégraphe TeamGym France

## PUBLIC

Chorégraphe souhaitant préparer une production gymnique, un spectacle pour un événement local ou international (Eurogym, Gymnaestrada, Golden Age)

## PARTICIPANTS

12 Stagiaires minimum

20 Stagiaires maximum

L'INF se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits

## PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

Être licencié à la FFGym

Être majeur

Être chorégraphe préparant un événement local ou international FFGym

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Formation organisée par l'INF

- » Lieu : CEYRAT (63)
- » Dates : du 1<sup>er</sup> au 3 novembre 2019
- » Durée : 3 jours (21 heures)
- » Coût : 525€

Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant

Les formations proposées par l'INF sont éligibles aux financements des OPCO

Responsable technique de la formation : Martine Robert

Contact : [formation@ffgym.fr](mailto:formation@ffgym.fr)

Modalités d'inscription : Site de la FFGym dès ouverture des inscriptions

# FORMATION SPECTACLE ET MISE EN SCÈNE

## DISCIPLINES COMPÉTITIVES

### OBJECTIFS

- Développer les compétences techniques liées au spectacle et la création de spectacle
- Maîtriser les différents paramètres de la composition chorégraphique
- Composer une chorégraphie

### CONTENUS

- Les progressions techniques des éléments gymniques
- Le travail d'appui pour améliorer les équilibres et sauts
- Les démarches de composition d'un spectacle
- La musique : choix, caractéristiques, relation musique/mouvement, plan chorégraphique
- Les styles de danse
- Le travail d'expression

### MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation
- Méthode d'évaluation :
  - » Durant la formation : afin d'évaluer le degré d'acquisition
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

### FORMATEURS

- Nicolas Brunet – *Kinésithérapeute, ostéopathe et préparateur à l'Opéra de Paris*
- Audrey Valéro – *Chorégraphe et Internationale GR*
- Grégory Milan – *Danseur professionnel formé à l'Opéra de Paris*
- Valérie Grandjean – *Chorégraphe et Entraineur de l'Equipe de France Aérobic*
- Chantal Muller – *Kinésiologie, solutions systémiques / Educatrice sportive / Formatrice, conférencière et metteure en scène*
- Florian Doat – *Chorégraphe TeamGym France*

### PUBLIC

**Chorégraphe**

**Entraîneur**

### PARTICIPANTS

**12 Stagiaires minimum**

**20 Stagiaires maximum**

*L'INF se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits*

### PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

**Être licencié à la FFGym**

**Être majeur**

**Être entraîneur ou chorégraphe d'une discipline compétitive**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### Formation organisée par l'INF

- » Lieu : CEYRAT (63)
- » Dates : du 1<sup>er</sup> au 3 novembre 2019
- » Durée : 3 jours (21 heures)
- » Coût : 525€

*Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant*

*Les formations proposées par l'INF sont éligibles aux financements des OPCO*

**Responsable technique de la formation : Martine Robert**

**Contact : [formation@ffgym.fr](mailto:formation@ffgym.fr)**

**Modalités d'inscription : Site de la FFGym dès ouverture des inscriptions**

# FORMATION DE FORMATEURS RÉGIONAUX : LES COMPÉTENCES DU FORMATEUR - NIVEAU 1

## OBJECTIFS

- Mieux se connaître (émotion mode de fonctionnement) pour améliorer la communication
- Découvrir et appréhender des outils de communication
- Maîtriser les outils fédéraux
- Développer ses compétences et ses capacités d'adaptation en situation de formation

## CONTENUS

- Les différents aspects et outils de la communication
- La communication en situation de formation
- La construction et le partage d'outils de formation
- La mise en œuvre des outils fédéraux de formation

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation
  - » Powerpoint
- Méthode d'évaluation :
  - » Durant la formation : afin d'évaluer le degré d'acquisition
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

## FORMATEURS

- Thierry Gauvin – DTN Adjoint à la formation

## PUBLIC

Formateur fédéral

Référent formation

## PARTICIPANTS

12 Stagiaires minimum

20 Stagiaires maximum

*L'INF se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits*

## PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

Être licencié à la FFGym

Être majeur

Être formateur fédéral ou référent formation

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Formation organisée par l'INF

- » Lieu : VOIRON (38)
- » Dates : du 19 au 21 août 2019
- » Durée : 3 jours (20 heures)
- » Coût : 500€

*Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant*

*Les formations proposées par l'INF sont éligibles aux financements des OPCO*

**Responsable technique de la formation :**  
**Thierry Gauvin**

Contact : [formation@ffgym.fr](mailto:formation@ffgym.fr)

**Modalités d'inscription :** Site de la FFGym dès ouverture des inscriptions

# FORMATION DE FORMATEURS RÉGIONAUX : LE SAVOIR-ÊTRE DU FORMATEUR - NIVEAU 2

## OBJECTIFS

- Augmenter la compétence des formateurs dans la relation avec les stagiaires (l'éthique et le savoir-être du formateur)
- Augmenter le niveau des formateurs à travers des recrutements efficaces
- Développer ses compétences et ses capacités d'adaptation en situation de formation
- Savoir encadrer une formation de formateurs

## CONTENUS

- Apports théoriques sur le savoir-être et la posture du formateur
- Les potentiels formateurs profils, indicateurs et choix
- Les techniques d'intervention dans le cadre de la formation de formateurs
- Adaptation et remédiation dans son intervention

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation
  - » Powerpoint
- Méthode d'évaluation :
  - » Durant la formation : afin d'évaluer le degré d'acquisition
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

## FORMATEURS

- Thierry Gauvin – DTN Adjoint à la formation

## PUBLIC

Formateur fédéral

Référent formation régional

Référent formation disciplinaire  
(GAF - GAM - BabyGym - Freestyle)

## PARTICIPANTS

**12 Stagiaires minimum**

**20 Stagiaires maximum**

*L'INF se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits*

## PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

Être licencié à la FFGym

Être majeur

Être référent régional de formation

Être formateur fédéral

Avoir suivi la formation de formateur « Mieux communiquer pour mieux former - niveau 1 »

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Formation organisée par l'INF

- » Lieu : DIJON (21)
- » Dates : 2020
- » Durée : 3 jours (20 heures)
- » Coût : 500€

*Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/participant*

*Les formations proposées par l'INF sont éligibles aux financements des OPCO*

**Responsable technique de la formation : Thierry Gauvin**

**Contact : [formation@ffgym.fr](mailto:formation@ffgym.fr)**

**Modalités d'inscription : Site de la FFGym dès ouverture des inscriptions**

# FORMATION DE FORMATEURS MONITEUR - MIEUX COMMUNIQUER POUR MIEUX FORMER - NIVEAU 1

## OBJECTIFS

- Mieux se connaître (émotion mode de fonctionnement) pour améliorer la communication
- Découvrir et apprêhender des outils de communication
- Maitriser les outils fédéraux
- Développer ses compétences et ses capacités d'adaptation en situation de formation

## CONTENUS

- Les différents aspects et outils de la communication
- La communication en situation de formation
- La construction et le partage d'outils de formation
- La mise en œuvre des outils fédéraux de formation

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation
  - » Powerpoint
- Méthode d'évaluation :
  - » Durant la formation : afin d'évaluer le degré d'acquisition
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

## FORMATEURS

- Chantal Muller – Kinésiologie, solutions systémiques / Educatrice sportive / Formatrice, conférencière et metteure en scène
- Thierry Gauvin – DTN Adjoint à la formation

## PUBLIC

Formateur fédéral

## PARTICIPANTS

12 Stagiaires minimum

20 Stagiaires maximum

*L'INF se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits*

## PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

Être licencié à la FFGym

Être majeur

Être formateur fédéral moniteur

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Formation organisée par l'INF

- » Lieu : PARIS (75)
- » Dates : du 06 au 08 février 2020
- » Durée : 3 jours (20 heures)
- » Coût : 500€

*Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant*

**Responsable technique de la formation :**  
**Thierry Gauvin**

**Contact :** [formation@ffgym.fr](mailto:formation@ffgym.fr)

**Modalités d'inscription :** **Site de la FFGym dès ouverture des inscriptions**

# FORMATION DE FORMATEURS

## COACH GYM SANTÉ

### OBJECTIFS

- Faire découvrir, initier et enseigner la méthode APOR (De Gasquet)
- Maitriser le concept gym santé de la fédération
- Maitriser la démarche de formation Coach Gym Santé
- Maitriser l'encadrement des publics adultes par l'andragogie

### CONTENUS

- Pratique de la méthode APOR
- Approche théorique de la formation Coach Gym Santé
- Méthodologie de formation de formateurs

### MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation
  - » Powerpoint
- Méthode d'évaluation :
  - » Durant la formation : afin d'évaluer le degré d'acquisition
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

### FORMATEURS

- Experts de la formation de formateurs
- Formateur de l'Institut De Gasquet

### PUBLIC

#### Tout public

Inscrit par les comités régionaux ou désigné par le DTN

### PARTICIPANTS

**12 Stagiaires minimum**

**20 Stagiaires maximum**

*L'INF se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits*

### PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

**Être licencié à la FFGym**

**Être majeur**

**Être titulaire d'un diplôme professionnel permettant l'encadrement des activités gymniques** (*Un diplôme professionnel permettant l'encadrement des activités gymniques : CQP AGA ; BP AGFF ; BP activités gymniques ; DE et DES liés aux activités gymniques ; BEESAG ; BEES TSA ; Licence STAPS, DEUG STAPS ; DEUST STAPS, Diplôme d'Etat de Kinésithérapeute*)

**Avoir une expérience en formation de formateurs**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### Formation organisée par l'INF

- » Lieu : PARIS (75)
- » Dates : 1 semaine entre le 1<sup>er</sup> décembre 2019 et le 31 janvier 2020
- » Durée : 4 jours (28 heures)
- » Coût : 1 092€

*Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant*

*Les formations proposées par l'INF sont éligibles aux financements des OPCO*

**Responsable technique de la formation : Thierry Gauvin/Martine Robert**

**Contact : [formation@ffgym.fr](mailto:formation@ffgym.fr)**

**Modalités d'inscription : [Site de la FFGym dès ouverture des inscriptions](#)**

# ALLÉGER SA CHARGE MENTALE POUR OPTIMISER LE FONCTIONNEMENT DU CLUB

## OBJECTIFS

- Donner des outils pour identifier la surcharge mentale et l'alléger
- Professionnaliser les structures de la FFGym
- Optimiser son intervention et gagner en efficacité

## CONTENUS

- Les outils permettant de mesurer la charge mentale
- Les limites de chacun : identification, méthodes et actions
- Les outils à disposition pour alléger la charge mentale

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation
  - » Powerpoint
- Méthode d'évaluation :
  - » Durant la formation : afin d'évaluer le degré d'acquisition
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

## FORMATEURS

- Chantal Muller - Kinésiologie, solutions systémiques / Educatrice sportive / Formatrice, conférencière et metteure en scène

## PUBLIC

Tout public

## PARTICIPANTS

12 Stagiaires minimum

20 Stagiaires maximum

*L'INF se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits*

## PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

Être licencié à la FFGym

Être majeur

Être investi dans une structure de la FFGym

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Formation organisée par l'INF

- » Lieu : PARIS (75)
- » Dates : 16 novembre 2019
- » Durée : 1 jour (7 heures)
- » Coût : 175€

*Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant*

*Les formations proposées par l'INF sont éligibles aux financements des OPCO*

**Responsable technique de la formation :**  
**Thierry Gauvin**

**Contact :** [formation@ffgym.fr](mailto:formation@ffgym.fr)

**Modalités d'inscription :** [Site de la FFGym dès ouverture des inscriptions](#)

# MIEUX GÉRER LA RELATION AVEC LES PARENTS POUR FACILITER LA COMMUNICATION

## OBJECTIFS

- Appréhender le rôle et la place de chacun
- Savoir exprimer son rôle et ses limites d'intervention
- Optimiser sa communication pour faciliter la relation avec les parents

## CONTENUS

- Les outils de relation et de communication interpersonnelle
- Le rôle et la position de chacun
- La gestion de conflits
- Les chartes de la FFGym

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation
  - » Powerpoint
- Méthode d'évaluation :
  - » Durant la formation : afin d'évaluer le degré d'acquisition
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

## FORMATEURS

- Chantal Muller - Kinésiologie, solutions systémiques / Educatrice sportive / Formatrice, conférencière et metteure en scène

## PUBLIC

Tout public

## PARTICIPANTS

**12 Stagiaires minimum**

**20 Stagiaires maximum**

*L'INF se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits*

## PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

**Être licencié à la FFGym**

**Être investi dans une structure de la FFGym**

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Formation organisée par l'INF

- » Lieu : PARIS (75)
- » Dates : 17 novembre 2019
- » Durée : 1 jour (7 heures)
- » Coût : 175€

*Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant*

**Responsable technique de la formation :  
Thierry Gauvin**

**Contact : [formation@ffgym.fr](mailto:formation@ffgym.fr)**

**Modalités d'inscription : Site de la FFGym dès ouverture des inscriptions**

# FACILITER L'ACCÈS AUX FORMATIONS

## OBJECTIFS

- Connaître les différents dispositifs disponibles permettant de faciliter l'accès à la formation
- Mieux appréhender les acteurs de la formation
- Savoir utiliser et mobiliser les outils disponibles (OPCO, CPF, Entretien individuel, VAE, ...)
- Connaître les nouvelles réformes de la formation et le cadre légal à suivre pour les professionnels

## CONTENUS

- La réforme sur « choisir son avenir professionnel »
- Les nouveaux acteurs de la formation et les ressources disponibles
- Les dispositifs et les financements de la formation professionnelle

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation
  - » Powerpoint
- Méthode d'évaluation :
  - » Durant la formation : afin d'évaluer le degré d'acquisition
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

## FORMATEURS

- Intervenants fédéraux et/ou régionaux de la FFGym

## PUBLIC

Dirigeant de structure FFGym

Directeur ou responsable de structure FFGym

## PARTICIPANTS

12 Stagiaires minimum

30 Stagiaires maximum

*L'INF se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits*

## PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

Être licencié à la FFGym

Être majeur

Être investi dans une structure de la FFGym

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Formation organisée par l'INF

- » Lieu : En région (à la demande)
- » Dates : septembre / décembre 2019
- » Durée : 1 jour (7 heures)
- » Coût : 175€

*Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant*

*Les formations proposées par l'INF sont éligibles aux financements des OPCO*

**Responsable technique de la formation :**  
**Thierry Gauvin**

**Contact :** [formation@ffgym.fr](mailto:formation@ffgym.fr)

**Modalités d'inscription :** [Site de la FFGym dès ouverture des inscriptions](#)

# CAMA - L'ÉTHIQUE AU CŒUR DES PRATIQUES DE LA GYMNASTIQUE

## OBJECTIFS

- Savoir agir et réagir dans des contextes complexes (relation à l'autre, gestion des sportifs, ...)
- Réaffirmer les règles de vie et la position de chacun au sein d'une association
- Envisager le club comme responsable au quotidien
- Faire évoluer les préjugés et les habitudes en prenant en compte l'évolution de la société

## CONTENUS

- L'éthique et la pratique sportive
- L'éthique et le développement durable
- L'éthique et les réseaux sociaux
- L'éthique et les relations interpersonnelles
- Définition et partage autour du concept de l'éthique

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques / Bonnes pratiques
  - » Convivialité
  - » Powerpoint
- Méthode d'évaluation :
  - » Durant la formation : afin d'évaluer le degré d'acquisition
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

## FORMATEURS

- Intervenants ayant des bonnes pratiques et des expériences à partager

## PUBLIC

Être un acteur de la gymnastique

## PARTICIPANTS

60 Stagiaires minimum

*L'INF se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits*

## PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

Être licencié à la FFGym

Être majeur

Être investi dans une structure de la FFGym

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Formation organisée par l'INF

- » Lieu : ALBI (81)
- » Dates : du 23 au 25 août 2019
- » Durée : 3 jours (21 heures)
- » Coût : entre 180€ et 470€ (avec ou sans restauration et hébergement)

*Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant*

*Les formations proposées par l'INF sont éligibles aux financements des OPCO*

**Responsable technique de la formation :**  
**Frédérique Marotte**

**Contact :** [formation@ffgym.fr](mailto:formation@ffgym.fr)

**Modalités d'inscription :** [Site de la FFGym dès ouverture des inscriptions](http://Site de la FFGym dès ouverture des inscriptions)

# CLINICS - INNOVATION ET TECHNOLOGIES : QUEL AVENIR DANS L'ENTRAÎNEMENT ?

## OBJECTIFS

- Faire évoluer les approches de l'entraînement et du développement en s'appuyant sur l'innovation et les technologies
- Adapter son management en fonction du groupe et du gymnaste
- Développer son intelligence relationnelle

## CONTENUS

- Définition et partage autour du concept de l'innovation
- Lien entre innovation, technologies et axes stratégiques de développement des activités gymniques
- Présentation de nouvelles méthodes pédagogiques et utilisation des nouvelles technologies dans l'entraînement et le suivi des gymnastes

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Powerpoint
- Méthode d'évaluation :
  - » Durant la formation : afin d'évaluer le degré d'acquisition
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

## FORMATEURS

- Experts de l'innovation, des nouvelles technologies dans l'entraînement

## PUBLIC

Tout public

## PARTICIPANTS

12 Stagiaires minimum

*L'INF se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits*

## PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

Être un acteur de la gymnastique

Être majeur

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Formation organisée par l'INF

- » Lieu : PARIS (75)
- » Dates : du 12 au 13 septembre 2019
- » Durée : 1 à 2 jours (7 à 14 heures)
- » Coût : se rapprocher de l'INF

*Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant*

*Les formations proposées par l'INF sont éligibles aux financements des OPCO*

**Responsable technique de la formation :**  
**Thierry Kling**

**Contact :** [formation@ffgym.fr](mailto:formation@ffgym.fr)

**Modalités d'inscription :** [Site de la FFGym dès ouverture des inscriptions](#)

# VAE : ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

## OBJECTIFS

- Comprendre le dispositif VAE
- Connaître les certifications professionnelles en gymnastique
- Choisir la bonne certification professionnelle
- Comprendre la VAE afin d'augmenter ses chances de réussite

## CONTENUS

- Cadres et étapes de la VAE
- Les différents acteurs de la VAE
- Les différentes certifications professionnelles en gymnastique
- Les dossiers VAE
- La méthodologie de la VAE et l'étape de recevabilité

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Powerpoint
- Méthode d'évaluation :
  - » Durant la formation : afin d'évaluer le degré d'acquisition
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

## FORMATEURS

- Responsables des formations certifiantes à la FFGym
- Formateurs FFGym
- Accompagnateurs VAE

## PUBLIC

Tout public

## PARTICIPANTS

**10 Stagiaires minimum**

**20 Stagiaires maximum**

*L'INF se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits*

## PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

**Justifier d'un an d'expérience continu ou discontinu en lien avec les attendus de la certification professionnelle visée**

**Avoir suivi l'accompagnement collectif**

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Formation organisée par l'INF

- » Lieu : PARIS (75)
- » Dates : 12 octobre 2019
- » Durée : 1 jour (6 heures)
- » Coût : 250€

*Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant*

*L'accompagnement VAE proposé par l'INF sont éligibles aux financements des OPCO*

**Responsable technique de la formation :  
Sébastien Risler**

**Contact : [formation@ffgym.fr](mailto:formation@ffgym.fr)**

**Modalités d'inscription : Site de la FFGym dès ouverture des inscriptions**

# VAE : ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

## OBJECTIFS

- Accompagner le candidat sur la réalisation du livret de validation
- Evaluer la faisabilité et la pertinence de la démarche VAE dans son parcours de certification
- Permettre au candidat de choisir les missions significatives en lien avec le référentiel
- Aider le candidat à trouver des preuves à joindre à son dossier de validation
- Choisir la bonne certification professionnelle

## CONTENUS

- Description des activités et de l'expérience en lien avec le référentiel de la certification visée
- Dossier de validation
- Préparation à l'entretien

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation
  - » Powerpoint
- Méthode d'évaluation :
  - » Durant la formation : afin d'évaluer le degré d'acquisition
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

## FORMATEURS

- Accompagnateurs VAE

## PUBLIC

Tout public

## PARTICIPANT

1 stagiaire

*L'INF se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits*

## PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

Justifier d'un an d'expérience continu ou discontinu en lien avec les attendus de la certification professionnelle visée

**Avoir déposé et validé le livret de recevabilité**

**Avoir suivi l'accompagnement collectif**

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Accompagnements organisés par l'INF (les 3 modules sont dissociables)

**Module 1 :** Explication des compétences : aide méthodologique à la description des activités et de l'expérience en lien avec le référentiel de la certification visée

**Module 2 :** Ecriture du dossier : accompagnement à la formalisation du dossier de validation

**Module 3 :** Préparation à l'entretien

» Dates : à la demande

» Durée/module : 3 heures pour le CQP  
6 heures pour le BPJEPS/DEJEPS/DÉSJEPS

» Coût/module : 250€ pour le CQP  
500€ pour le BPJEPS/DEJEPS/DÉSJEPS

*Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant*

*L'accompagnement VAE proposé par l'INF est éligible aux financements OPCO et CPF*

**Responsable technique de la formation : Sébastien Risler**

**Contact : [formation@ffgym.fr](mailto:formation@ffgym.fr)**

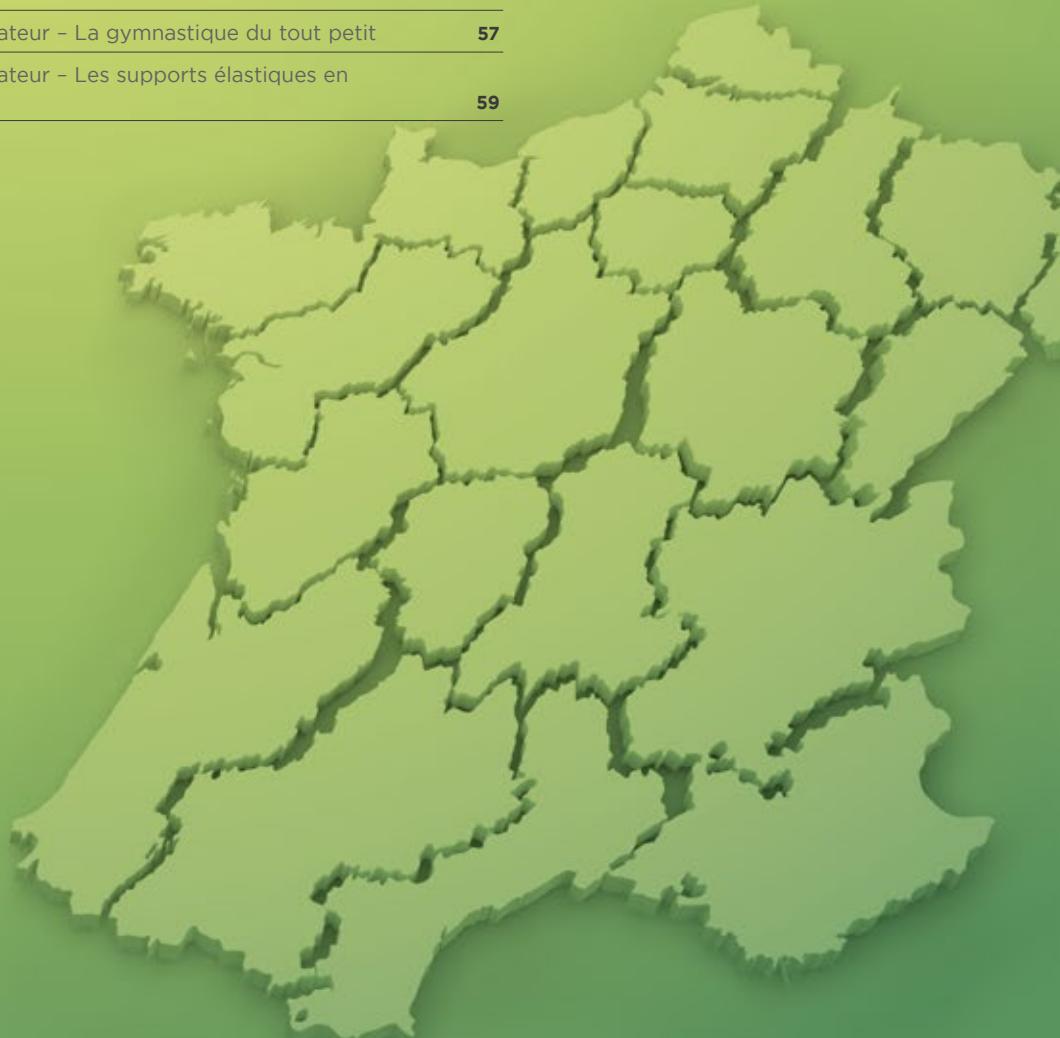
**Modalités d'inscription : Site de la FFGym dès ouverture des inscriptions**



## CATALOGUE FORMATION 2019

# Les formations continues organisées par les Régions

- Formation GAF - Le soleil aux barres asymétriques	<b>40</b>
- Formation GAF - Les tours proches aux barres asymétriques	<b>41</b>
- Formation GAF - Le salto facial et costal en poutre	<b>42</b>
- Formation GAF - Les sauts gymniques avec rotation longitudinale	<b>44</b>
- Formation GAM - Les changements de face à la barre fixe	<b>46</b>
- Formation GAM - Les changements de face à la barre fixe et les grands tours aux anneaux	<b>47</b>
- Formation GAM - Les cercles Thomas	<b>48</b>
- Formation GAM - Le Moy à l'appui aux barres parallèles	<b>49</b>
- Formation GAF GAM - Le Tsukahara groupé	<b>51</b>
- Formation GAF GAM - Du salto vers la vrille au sol	<b>53</b>
- Formation GR - Les pivots	<b>55</b>
- Formation GAc - Les montées en force à l'ATR (Endo et Stalder)	<b>56</b>
- Formation animateur - La gymnastique du tout petit	<b>57</b>
- Formation animateur - Les supports élastiques en BabyGym	<b>59</b>



# FORMATION GAF - LE SOLEIL AUX BARRES ASYMÉTRIQUES

## OBJECTIFS

- Maîtriser les différentes techniques et approches pédagogiques et biomécaniques des grands tours soleil aux barres asymétriques
- Développer et/ou perfectionner ses compétences pour faciliter l'apprentissage des grands tours soleil aux barres asymétriques
- Acquérir de nouvelles compétences pour faciliter le passage du niveau fédéral au niveau performance

## CONTENUS

- Les techniques de base des grands tours
- Les prérequis, les situations pédagogiques et le renforcement adaptés
- L'ensemble des compétences connexes (préparation physique, posture de l'entraîneur, ...)

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation
- Méthode d'évaluation :
  - » Durant la formation : afin d'évaluer le degré d'acquisition
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Coût et modalités d'inscription : Se rapprocher des régions proposant cette formation

### FORMATION ORGANISÉE PAR LA RÉGION

#### BRETAGNE

- » **Lieu :** CHARTRES DE BRETAGNE (35)
- » **Formateurs :** Des experts des barres asymétriques
- » **Public :** Entraîneurs de niveau fédéral
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**
  - Être licencié à la FFGym
  - Entraîner des gymnastes de niveau fédéral
- » **Participants :** 8 stagiaires minimum et 20 stagiaires maximum
- » **Dates :** 27 octobre 2019
- » **Durée :** 1 jour (7 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** Fanny Morel
- » **Contact :** morelfanny.ffgym@free.fr

### FORMATION ORGANISÉE PAR LA RÉGION CENTRE

#### CENTRE VAL DE LOIRE

- » **Lieu :** INDRE ET LOIRE (37)
- » **Formateurs :** Des experts des barres asymétriques
- » **Public :** Entraîneurs de niveau fédéral
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**
  - Être licencié à la FFGym
  - Entraîner des gymnastes de niveau fédéral
- » **Participants :** 5 stagiaires minimum et 20 stagiaires maximum
- » **Dates :** 9 novembre 2019
- » **Durée :** 1 jour (7 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** Laurent Desporte
- » **Contact :** laurent.desporteccg@orange.fr

# FORMATION GAF - LES TOURS PROCHES AUX BARRES ASYMÉTRIQUES

## OBJECTIFS

- Maîtriser les différentes techniques et approches pédagogiques et biomécaniques des tours proches aux barres (passement filé, stalder, endo, pieds-mains...)
- Développer et/ou perfectionner ses compétences pour faciliter l'apprentissage des tours proches aux barres et envisager des évolutions
- Acquérir de nouvelles compétences pour faciliter le passage du niveau fédéral au niveau performance

## CONTENUS

- Les techniques des tours proches (passement filé, stalder, endo, pieds-mains...)
- La complexification et les évolutions des tours proches aux barres
- Les prérequis, les situations pédagogiques et le renforcement adaptés
- L'ensemble des compétences connexes (préparation physique, posture de l'entraîneur, ...)

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation
- Méthode d'évaluation :
  - » Durant la formation : afin d'évaluer le degré d'acquisition
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Coût et modalités d'inscription : Se rapprocher des régions proposant cette formation

### FORMATION ORGANISÉE PAR LA RÉGION

#### ÎLE-DE-FRANCE

- » **Lieu :** ÎLE-DE-FRANCE
- » **Formateurs :** Angelo Ritorto
- » **Public :** Entraîneurs de niveau fédéral
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**
  - Être licencié à la FFGym
  - Entraîner des gymnastes de niveau fédéral
- » **Participants :** 24 stagiaires minimum et 50 stagiaires maximum
- » **Dates :** 26 octobre 2019
- » **Durée :** 1 jour (7 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** Sébastien Risler
- » **Contact :** sebastien.risler@free.fr

# FORMATION GAF - LE SALTO FACIAL ET COSTAL EN POUTRE

## OBJECTIFS

- Maîtriser les différentes techniques et approches pédagogiques et biomécaniques des renversements avant libres
- Développer et/ou perfectionner ses compétences des renversements avant libres pour l'apprentissage du salto facial et du salto costal du sol vers la poutre
- Acquérir de nouvelles compétences pour faciliter le passage du niveau fédéral au niveau performance

## CONTENUS

- Les techniques des renversements avant libres
- Les situations d'apprentissage du salto facial et du salto costal au sol
- Les prérequis, les situations pédagogiques et le renforcement adaptés
- Complexification en situations d'apprentissage vers la poutre
- L'ensemble des compétences connexes (préparation physique, posture de l'entraîneur, ...)

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation
- Méthode d'évaluation :
  - » Durant la formation : afin d'évaluer le degré d'acquisition
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Coût et modalités d'inscription : Se rapprocher des régions proposant cette formation

### FORMATION ORGANISÉE PAR LES RÉGIONS

#### PAYS DE LA LOIRE

- » **Lieu :** Laval (53)
- » **Formateurs :** Des experts de la gymnastique artistique féminine
- » **Public :** Entraîneurs de niveau fédéral
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**
  - Être licencié à la FFGym
  - Entraîner des gymnastes de niveau fédéral
- » **Participants :** 10 stagiaires minimum et 20 stagiaires maximum
- » **Dates :** 30 novembre 2019
- » **Durée :** 1 jour (7 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** Fabrice Chevalier
- » **Contact :** ctf@ffgymnastiquepaysdelaloire.fr

### FORMATION ORGANISÉE PAR LA RÉGION

#### CENTRE VAL DE LOIRE

- » **Lieu :** Loir et Cher (41)
- » **Formateurs :** Des experts de la gymnastique artistique féminine
- » **Public :** Entraîneurs de niveau fédéral
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**
  - Être licencié à la FFGym
  - Entraîner de gymnastes de niveau fédéral
- » **Participants :** 5 stagiaires minimum et 20 stagiaires maximum
- » **Dates :** 14 décembre 2019
- » **Durée :** 1 jour (7 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** Laurent Desporte
- » **Contact :** laurent.desportecg@orange.fr

FORMATION ORGANISÉE PAR LA RÉGION  
**OCCITANIE**

- » **Lieu :** MONTAUBAN (82)
- » **Formateurs :** Mehdi Fizir
- » **Public :** Entraîneurs de niveau fédéral
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**
  - Être licencié à la FFGym
  - Entraîner des gymnastes de niveau fédéral
- » **Participants :** 10 stagiaires minimum et 20 stagiaires maximum
- » **Dates :** 17 novembre 2019
- » **Durée :** 1 jour (7 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** François Prudent
- » **Contact :** fr.prudent@free.fr

FORMATION ORGANISÉE PAR LA RÉGION  
**NORMANDIE**

- » **Lieu :** SAINT-LÔ (50)
- » **Formateurs :** Christiana Canavy
- » **Public :** Entraîneurs de niveau fédéral
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**
  - Être licencié à la FFGym
  - Entraîner des gymnastes de niveau fédéral
- » **Participants :** 12 stagiaires minimum et 50 stagiaires maximum
- » **Dates :** 10 novembre 2019
- » **Durée :** 1 jour (7 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** Benoit Tamarelle
- » **Contact :** irf@normandie-ffgym.fr

FORMATION ORGANISÉE PAR LA RÉGION  
**BRETAGNE**

- » **Lieu :** CHARTRES DE BRETAGNE (35)
- » **Formateurs :** Des experts de la gymnastique artistique féminine
- » **Public :** Entraîneurs de niveau fédéral
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**
  - Être licencié à la FFGym
  - Entraîner des gymnastes de niveau fédéral
- » **Participants :** 8 stagiaires minimum et 20 stagiaires maximum
- » **Dates :** 26 octobre 2019
- » **Durée :** 1 jour (7 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** Fanny Morel
- » **Contact :** morelfanny@free.fr

# FORMATION GAF - LES SAUTS GYMNIQUES AVEC ROTATION LONGITUDINALE

## OBJECTIFS

- Maîtriser les différentes techniques et approches pédagogiques et biomécaniques des sauts gymniques
- Développer et/ou perfectionner ses compétences liées l'apprentissage des sauts gymniques avec rotation longitudinale
- Acquérir de nouvelles compétences pour faciliter le passage du niveau fédéral au niveau performance

## CONTENUS

- Les techniques de base des sauts gymniques
- L'évolution des sauts gymniques avec rotation longitudinale
- Les prérequis, les situations pédagogiques et le renforcement adaptés
- L'ensemble des compétences connexes (préparation physique, posture de l'entraîneur, ...)

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation
- Méthode d'évaluation :
  - » Durant la formation : afin d'évaluer le degré d'acquisition
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Coût et modalités d'inscription : Se rapprocher des régions proposant cette formation

### FORMATION ORGANISÉE PAR LES RÉGIONS

#### BRETAGNE

- » **Lieu :** LANESTER (56)
- » **Formateurs :** Des experts de la gymnastique
- » **Public :** Entraîneurs de niveau fédéral
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**
  - Être licencié à la FFGym
  - Entraîner des gymnastes de niveau fédéral
- » **Participants :** 8 stagiaires minimum et 20 stagiaires maximum
- » **Dates :** 1<sup>er</sup> décembre 2019
- » **Durée :** 1 jour (7 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** Fanny Morel
- » **Contact :** morelfanny.ffgym@free.fr

### FORMATION ORGANISÉE PAR LA RÉGION

#### CENTRE VAL DE LOIRE

- » **Lieu :** LOIRET (45)
- » **Formateurs :** Des experts de la gymnastique
- » **Public :** Entraîneurs de niveau fédéral
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**
  - Être licencié à la FFGym
  - Entraîner des gymnastes de niveau fédéral
- » **Participants :** 5 stagiaires minimum et 20 stagiaires maximum
- » **Dates :** 24 novembre 2019
- » **Durée :** 1 jour (7 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** Laurent Desporte
- » **Contact :** laurent.desporteccg@orange.fr

FORMATION ORGANISÉE PAR LA RÉGION  
**AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

- » **Lieu** : LYON (69)
- » **Formateurs** : Des experts de la gymnastique
- » **Public** : Entraîneurs de niveau fédéral
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation** :
  - Être licencié à la FFGym
  - Entraîner des gymnastes de niveau fédéral
- » **Participants** : 10 stagiaires minimum et 20 stagiaires maximum
- » **Dates** : 12 novembre 2019
- » **Durée** : 1 jour (7 heures)
- » **Responsable technique de la formation** : Martial Giglioli
- » **Contact** : m.giglioli@interagym-formation.com

FORMATION ORGANISÉE PAR LA RÉGION  
**NORMANDIE**

- » **Lieu** : MONT SAINT AIGNAN (76)
- » **Formateurs** : Ludivine Lecoq
- » **Public** : Entraîneurs de niveau fédéral
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation** :
  - Être licencié à la FFGym
  - Entraîner des gymnastes de niveau fédéral
- » **Participants** : 12 stagiaires minimum et 20 stagiaires maximum
- » **Dates** : 20 octobre 2019
- » **Durée** : 1 jour (7 heures)
- » **Responsable technique de la formation** : Benoit Tamarelle
- » **Contact** : irf@normandie-ffgym.fr

# FORMATION GAM - LES CHANGEMENTS DE FACE À LA BARRE FIXE

## OBJECTIFS

- Maîtriser les différentes techniques et approches pédagogiques et biomécaniques des changements de face à la barre fixe
- Développer et/ou perfectionner ses compétences pour faciliter l'apprentissage des changements de face à la barre fixe
- Acquérir de nouvelles compétences pour faciliter le passage du niveau fédéral au niveau performance

## CONTENUS

- Les techniques de base des grands tours
- La complexification et les évolutions vers les changements de face à la barre fixe
- Les prérequis, les situations pédagogiques et le renforcement adaptés
- L'ensemble des compétences connexes (préparation physique, posture de l'entraîneur, ...)

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation
- Méthode d'évaluation :
  - » Durant la formation : afin d'évaluer le degré d'acquisition
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Coût et modalités d'inscription : Se rapprocher des régions proposant cette formation

### FORMATION ORGANISÉE PAR LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

- » **Lieu :** SAINT-CHAMOND (42)
- » **Formateurs :** Vincent Guelle
- » **Public :** Entraîneurs de niveau fédéral
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**
  - Être licencié à la FFGym
  - Entraîner des gymnastes de niveau fédéral
- » **Participants :** 10 stagiaires minimum et 20 stagiaires maximum
- » **Dates :** 12 ou 13 octobre 2019
- » **Durée :** 1 jour (7 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** Martial Giglioli
- » **Contact :** m.giglioli@interagym-formation.com

### FORMATION ORGANISÉE PAR LA RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

- » **Lieu :** EURE ET LOIR (28)
- » **Formateurs :** Des experts de la gymnastique artistique masculine
- » **Public :** Entraîneurs de niveau fédéral
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**
  - Être licencié à la FFGym
  - Entraîner des gymnastes de niveau fédéral
- » **Participants :** 5 stagiaires minimum et 20 stagiaires maximum
- » **Dates :** 13 octobre 2019
- » **Durée :** 1 jour (7 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** Laurent Desporte
- » **Contact :** laurent.desportecg@orange.fr

# FORMATION GAM - LES CHANGEMENTS DE FACE À LA BARRE FIXE ET LES GRANDS TOURS AUX ANNEAUX

## OBJECTIFS

- Maîtriser les différentes techniques et approches pédagogiques et biomécaniques des changements de face à la barre fixe et des grands tours aux anneaux
- Développer et/ou perfectionner ses compétences pour faciliter l'apprentissage des changements de face à la barre fixe et des grands tours aux anneaux
- Acquérir de nouvelles compétences pour faciliter le passage du niveau fédéral au niveau performance

## CONTENUS

- Les techniques de base des grands tours à la fixe et aux anneaux
- La complexification et les évolutions vers les changements de face à la barre fixe
- Les prérequis, les situations pédagogiques et le renforcement adaptés
- L'ensemble des compétences connexes (préparation physique, posture de l'entraîneur, ...)

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation
- Méthode d'évaluation :
  - » Durant la formation : afin d'évaluer le degré d'acquisition
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Coût et modalités d'inscription : Se rapprocher des régions proposant cette formation

### FORMATION ORGANISÉE PAR LA RÉGION

#### BRETAGNE

- » **Lieu :** Se rapprocher du comité régional
- » **Formateurs :** Experts des grands tours
- » **Public :** Entraîneurs de niveau fédéral
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**
  - Être licencié à la FFGym
  - Entraîner des gymnastes de niveau fédéral
- » **Participants :** 6 stagiaires minimum et 20 stagiaires maximum
- » **Dates :** Février 2020
- » **Durée :** 2 jours (14 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** Fanny Morel
- » **Contact :** morelfanny.ffgym@free.fr

# FORMATION GAM - LES CERCLES THOMAS

## OBJECTIFS

- Maîtriser les différentes techniques et approches pédagogiques et biomécaniques du cercle Thomas
- Développer et/ou perfectionner ses compétences pour apprendre le cercle Thomas au cheval d'arçons
- Acquérir de nouvelles compétences pour faciliter le passage du niveau fédéral au niveau performance au cheval d'arçons

## CONTENUS

- Les techniques de base du cercle Thomas
- Les situations d'apprentissage des cercles Thomas
- Les prérequis, les situations pédagogiques et le renforcement adaptés
- L'ensemble des compétences connexes (préparation physique, posture de l'entraîneur, ...)

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation
- Méthode d'évaluation :
  - » Durant la formation : afin d'évaluer le degré d'acquisition
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Coût et modalités d'inscription : Se rapprocher des régions proposant cette formation

### FORMATION ORGANISÉE PAR LES RÉGIONS CENTRE VAL DE LOIRE

- » **Lieu :** LOIR ET CHER (41)
- » **Formateurs :** Des experts de l'acrobatie et des rotations arrière
- » **Public :** Entraîneurs de niveau fédéral
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**
  - Être licencié à la FFGym
  - Entraîner des gymnastes de niveau fédéral
- » **Participants :** 5 stagiaires minimum et 20 stagiaires maximum
- » **Dates :** 04 janvier 2020
- » **Durée :** 1 jour (7 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** Laurent Desporte
- » **Contact :** laurent.desportecg@orange.fr

### FORMATION ORGANISÉE PAR LA RÉGION BRETAGNE

- » **Lieu :** LANESTER (56)
- » **Formateurs :** Valentin Potapenko
- » **Public :** Entraîneurs de niveau fédéral
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**
  - Être licencié à la FFGym
  - Entraîner des gymnastes de niveau fédéral
- » **Participants :** 6 stagiaires minimum et 20 stagiaires maximum
- » **Dates :** 27 Octobre 2019
- » **Durée :** 1 jour (7 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** Fanny Morel
- » **Contact :** morelfanny.ffgym@free.fr

# FORMATION GAM - LE MOY À L'APPUI AUX BARRES PARALLÈLES

## OBJECTIFS

- Maîtriser les différentes techniques et approches pédagogiques et biomécaniques du Moy à l'appui
- Développer et/ou perfectionner ses compétences du Moy à l'appui
- Acquérir de nouvelles compétences pour faciliter le passage du niveau fédéral au niveau performance

## CONTENUS

- Les techniques de base du Moy à l'appui
- La complexification et les évolutions du Moy à l'appui
- Les prérequis, les situations pédagogiques et le renforcement adaptés
- L'ensemble des compétences connexes (préparation physique, posture de l'entraîneur, ...)

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation
- Méthode d'évaluation :
  - » Durant la formation : afin d'évaluer le degré d'acquisition
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Coût et modalités d'inscription : Se rapprocher des régions proposant cette formation

### FORMATION ORGANISÉE PAR LES RÉGIONS

#### PAYS DE LA LOIRE

- » **Lieu :** Laval (53)
- » **Formateurs :** Des experts de la gymnastique artistique masculine
- » **Public :** Entraîneurs de niveau fédéral
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**
  - Être licencié à la FFGym
  - Entraîner des gymnastes de niveau fédéral
- » **Participants :** 10 stagiaires minimum et 20 stagiaires maximum
- » **Dates :** 30 novembre 2019
- » **Durée :** 1 jour (7 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** Fabrice Chevalier
- » **Contact :** ctf@ffgym-paysdelaloire.fr

### FORMATION ORGANISÉE PAR LES RÉGIONS

#### BRETAGNE

- » **Lieu :** Lorient (56)
- » **Formateurs :** Des experts de la gymnastique artistique masculine
- » **Public :** Entraîneurs de niveau fédéral
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**
  - Être licencié à la FFGym
  - Entraîner des gymnastes de niveau fédéral
- » **Participants :** 6 stagiaires minimum et 20 stagiaires maximum
- » **Dates :** 1<sup>er</sup> décembre 2019
- » **Durée :** 1 jour (7 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** Fanny Morel
- » **Contact :** morelfanny.ffgym@free.fr

FORMATION ORGANISÉE PAR LA RÉGION  
**AUVERGNE-RHONE-ALPES**

- » **Lieu :** SAINT-CHAMOND (42)
- » **Formateurs :** Vincent Guelle
- » **Public :** Entraîneurs de niveau fédéral
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**
  - Être licencié à la FFGym
  - Entrainer des gymnastes de niveau fédéral
- » **Participants :** 10 stagiaires minimum et 20 stagiaires maximum
- » **Dates :** 21 ou 22 septembre 2019
- » **Durée :** 1 jour (7 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** Martial Giglioli
- » **Contact :** m.giglioli@interagym-formation.com

FORMATION ORGANISÉE PAR LA RÉGION  
**CENTRE VAL DE LOIRE**

- » **Lieu :** LOIRET (45)
- » **Formateurs :** Des experts de la gymnastique artistique masculine
- » **Public :** Entraîneurs de niveau fédéral
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**
  - Être licencié à la FFGym
  - Entrainer des gymnastes de niveau fédéral
- » **Participants :** 5 stagiaires minimum et 20 stagiaires maximum
- » **Dates :** 30 novembre 2019
- » **Durée :** 1 jour (7 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** Laurent Desporte
- » **Contact :** laurent.desporteccg@orange.fr

# FORMATION GAF GAM - LE TSUKAHARA GROUPÉ

## OBJECTIFS

- Maîtriser les différentes techniques et approches pédagogiques et biomécaniques du Tsukahara
- Développer et/ou perfectionner ses compétences liées l'apprentissage du Tsukahara groupé
- Acquérir de nouvelles compétences pour faciliter le passage du niveau fédéral au niveau performance

## CONTENUS

- Les techniques de base du Tsukahara groupé
- Les prérequis, les situations pédagogiques et le renforcement adaptés
- L'ensemble des compétences connexes (préparation physique, posture de l'entraîneur, ...)

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation
- Méthode d'évaluation :
  - » Durant la formation : afin d'évaluer le degré d'acquisition
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Coût et modalités d'inscription : Se rapprocher des régions proposant cette formation

### FORMATION ORGANISÉE PAR LES RÉGIONS PAYS DE LA LOIRE

- » **Lieu :** NANTES (44)
- » **Formateurs :** Des experts de la gymnastique
- » **Public :** Entraîneurs de niveau fédéral
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**
  - Être licencié à la FFGym
  - Entraîner des gymnastes de niveau fédéral
- » **Participants :** 10 stagiaires minimum et 20 stagiaires maximum
- » **Dates :** 09 novembre 2019
- » **Durée :** 1 jour (7 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** Fabrice Chevalier
- » **Contact :** ctf@ffgym.paysdelaloire.fr

### FORMATION ORGANISÉE PAR LES RÉGIONS BRETAGNE

- » **Lieu :** PACE (35)
- » **Formateurs :** Des experts de la gymnastique
- » **Public :** Entraîneurs de niveau fédéral
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**
  - Être licencié à la FFGym
  - Entraîner des gymnastes de niveau fédéral
- » **Participants :** 8 stagiaires minimum et 20 stagiaires maximum
- » **Dates :** 11 novembre 2019
- » **Durée :** 1 jour (7 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** Fanny Morel
- » **Contact :** morelfanny.ffgym@free.fr

FORMATION ORGANISÉE PAR LA RÉGION  
**CENTRE VAL DE LOIRE**

- » **Lieu :** BOURGES (18)
- » **Formateurs :** Des experts de la gymnastique
- » **Public :** Entraîneurs de niveau fédéral
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**
  - Être licencié à la FFGym
  - Entrainer des gymnastes de niveau fédéral
- » **Participants :** 5 stagiaires minimum et 20 stagiaires maximum
- » **Dates :** 21 septembre 2019
- » **Durée :** 1 jour (7 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** Laurent Desporte
- » **Contact :** laurent.desporteccg@orange.fr

FORMATION ORGANISÉE PAR LA RÉGION  
**NORMANDIE**

- » **Lieu :** LISIEUX (14)
- » **Formateurs :** Romain Lecoq
- » **Public :** Entraîneurs de niveau fédéral
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**
  - Être licencié à la FFGym
  - Entrainer des gymnastes de niveau fédéral
- » **Participants :** 12 stagiaires minimum et 20 stagiaires maximum
- » **Dates :** 1<sup>er</sup> décembre 2019
- » **Durée :** 1 jour (7 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** Benoit Tamarelle
- » **Contact :** irf@normandie-ffgym.fr

FORMATION ORGANISÉE PAR LA RÉGION  
**GRAND-EST**

- » **Lieu :** METZ (57)
- » **Formateurs :** Valentin Potapenko
- » **Public :** Entraîneurs de niveau fédéral
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**
  - Être licencié à la FFGym
  - Entrainer des gymnastes de niveau fédéral
- » **Participants :** 5 stagiaires minimum et 20 stagiaires maximum
- » **Dates :** 03 novembre 2019
- » **Durée :** 1 jour (7 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** Amanda Wernert
- » **Contact :** formation@ffgymgrandest.fr

FORMATION ORGANISÉE PAR LA RÉGION  
**ÎLE-DE-FRANCE**

- » **Lieu :** ÎLE-DE-FRANCE
- » **Formateurs :** Angelo Ritorto
- » **Public :** Entraîneurs de niveau fédéral
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**
  - Être licencié à la FFGym
  - Entrainer des gymnastes de niveau fédéral
- » **Participants :** 24 stagiaires minimum et 50 stagiaires maximum
- » **Dates :** 27 octobre 2019
- » **Durée :** 1 jour (7 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** Sébastien Risler
- » **Contact :** sebastien.risler@free.fr

FORMATION ORGANISÉE PAR LA RÉGION  
**NOUVELLE AQUITAINE**

- » **Lieu :** COGNAC (16)
- » **Formateurs :** Céline Michel
- » **Public :** Entraîneurs de niveau fédéral
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**
  - Être licencié à la FFGym
  - Entrainer des gymnastes de niveau fédéral
- » **Participants :** 5 stagiaires minimum et 20 stagiaires maximum
- » **Dates :** 17 novembre 2019
- » **Durée :** 1 jour (7 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** Patrice Myller
- » **Contact :** patrice.myller@ffgym.fr

# FORMATION GAF GAM - DU SALTO VERS LA VRILLE AU SOL

## OBJECTIFS

- Maîtriser les différentes techniques et approches pédagogiques et biomécaniques pour passer du salto vers la vrille arrière
- Développer et/ou perfectionner ses compétences des rotations au sol
- Acquérir de nouvelles compétences pour faciliter le passage du niveau fédéral au niveau performance

## CONTENUS

- Les techniques de base du salto
- Les évolutions vers la vrille arrière
- Les prérequis, les situations pédagogiques et le renforcement adaptés
- La complexification et les évolutions du salto et de la vrille arrière
- L'ensemble des compétences connexes (préparation physique, posture de l'entraîneur, ...)

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation
- Méthode d'évaluation :
  - » Durant la formation : afin d'évaluer le degré d'acquisition
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Coût et modalités d'inscription : Se rapprocher des régions proposant cette formation

### FORMATION ORGANISÉE PAR LES RÉGIONS PAYS DE LA LOIRE ET BRETAGNE

- » **Lieu :** PARIGNE L'EVEQUE (72)
- » **Formateurs :** Des experts de l'acrobatie et des rotations arrière
- » **Public :** Entraîneurs de niveau fédéral
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**
  - Être licencié à la FFGym
  - Entraîner des gymnastes de niveau fédéral
- » **Participants :** 8 stagiaires minimum et 20 stagiaires maximum
- » **Dates :** 19 Octobre 2019
- » **Durée :** 1 jour (7 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** Fabrice Chevalier
- » **Contact :** morelfanny.ffgym@free.fr

### FORMATION ORGANISÉE PAR LA RÉGION GRAND-EST

- » **Lieu :** METZ (57)
- » **Formateurs :** Valentin Potapenko
- » **Public :** Entraîneurs de niveau fédéral
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**
  - Être licencié à la FFGym
  - Entraîner de gymnastes de niveau fédéral
- » **Participants :** 10 stagiaires minimum et 20 stagiaires maximum
- » **Dates :** 27 Octobre 2019
- » **Durée :** 1 jour (7 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** Amanda Wernert
- » **Contact :** formation@ffgymgrandest.fr

FORMATION ORGANISÉE PAR LA RÉGION  
**AUVERGNE-RHONE-ALPES**

- » **Lieu :** LYON (69)
- » **Formateurs :** Des experts de l'acrobatie et des rotations arrière
- » **Public :** Entraîneurs de niveau fédéral
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**
  - Être licencié à la FFGym
  - Entrainer des gymnastes de niveau fédéral
- » **Participants :** 10 stagiaires minimum et 20 stagiaires maximum
- » **Dates :** 19 novembre 2019
- » **Durée :** 1 jour (7 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** Martial Giglioli
- » **Contact :** m.giglioli@interagym-formation.com

FORMATION ORGANISÉE PAR LA RÉGION  
**ÎLE-DE-FRANCE**

- » **Lieu :** ÎLE-DE-FRANCE
- » **Formateurs :** Angelo Ritoro
- » **Public :** Entraîneurs de niveau fédéral
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**
  - Être licencié à la FFGym
  - Entrainer des gymnastes de niveau fédéral
- » **Participants :** 24 stagiaires minimum et 50 stagiaires maximum
- » **Dates :** 29 octobre 2019
- » **Durée :** 1 jour (7 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** Sébastien Risler
- » **Contact :** sebastien.risler@free.fr

FORMATION ORGANISÉE PAR LA RÉGION  
**NOUVELLE-AQUITAINE**

- » **Lieu :** COGNAC (16)
- » **Formateurs :** Céline Michel
- » **Public :** Entraîneurs de niveau fédéral
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**
  - Être licencié à la FFGym
  - Entrainer des gymnastes de niveau fédéral
- » **Participants :** 12 stagiaires minimum et 20 stagiaires maximum
- » **Dates :** 01 décembre 2019
- » **Durée :** 1 jour (7 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** Patrice Myller
- » **Contact :** patrice.myller@ffgym.fr

# FORMATION GR - LES PIVOTS

## OBJECTIFS

- Acquérir et/ou perfectionner ses compétences des différentes techniques et approches pédagogiques et biomécaniques des pivots
- Développer ses compétences afin d'aborder l'apprentissage de la complexification des pivots
- Faciliter le passage en compétition de la filière fédérale à la filière performance

## CONTENUS

- Les techniques de base des pivots
- L'approche pédagogique des évolutions et de la complexification des pivots
- Les prérequis, les situations pédagogiques et le renforcement adaptés
- L'ensemble des compétences connexes (préparation physique, posture de l'entraîneur, ...)

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation
- Méthode d'évaluation :
  - » Durant la formation : afin d'évaluer le degré d'acquisition
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Coût et modalités d'inscription : Se rapprocher de la région proposant cette formation

### FORMATION ORGANISÉE PAR LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

- » **Lieu :** BORDEAUX (33)
- » **Formateurs :** Stéphanie Riotte
- » **Public :** Entraîneurs de gymnastes de niveau fédéral
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**
  - Être licencié à la FFGym
- » **Participants :** 12 stagiaires minimum et 20 stagiaires maximum
- » **Dates :** 22 septembre 2019
- » **Durée :** 1 jour (7 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** Patrice Myller
- » **Contact :** patrice.mylle@ffgym.fr

# FORMATION GAc - **LES MONTÉES EN FORCE À L'ATR (ENDO ET STALDER)**

## OBJECTIFS

- Acquérir et/ou perfectionner ses compétences des différentes techniques et approches pédagogiques et biomécaniques du montées en force
- Faciliter le passage en compétition de la filière fédérale à la filière performance

## CONTENUS

- Les techniques de base des montées en force
- L'approche pédagogique des différents éléments de montées en force (Endo ; Stalder)
- Les prérequis, les situations pédagogiques et le renforcement adaptés
- L'ensemble des compétences connexes (préparation physique, posture de l'entraîneur, ...)

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation
- Méthode d'évaluation :
  - » Durant la formation : afin d'évaluer le degré d'acquisition
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

*Coût et modalités d'inscription : Se rapprocher de la région proposant cette formation*

### FORMATION ORGANISÉE PAR LA RÉGION

#### **NOUVELLE-AQUITAINE**

- » **Lieu :** TALENCE (33)
- » **Formateurs :** Claire Philouze
- » **Public :** Entraîneurs de gymnastes de niveau fédéral en GAc
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**
  - Être licencié à la FFGym
  - Entrainer des gymnastes en GAc de niveau fédéral
- » **Participants :** 12 stagiaires minimum et 20 stagiaires maximum
- » **Dates :** 29 septembre 2019
- » **Durée :** 1 jour (7 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** Patrice Myller
- » **Contact :** patrice.myller@ffgym.fr

# FORMATION ANIMATEUR - LA GYMNASTIQUE DU TOUT PETIT

## OBJECTIFS

- Structurer et organiser l'activité pour les « tout petit »
- Connaissance du public (15-24 mois)
- Mettre à jour ses connaissances au regard des évolutions des diplômes CQP PE et Animateur PE

## CONTENUS

### Les spécificités du public

- L'organisation d'une séance et d'une activité pour le tout petit
- Les situations pédagogiques et leurs évolutions pour ce public (15-24 mois)
- L'ensemble des compétences connexes (posture de l'entraîneur, ...)

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation
- Méthode d'évaluation :
  - » Durant la formation : afin d'évaluer le degré d'acquisition
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Coût et modalités d'inscription : Se rapprocher des régions proposant cette formation

### FORMATION ORGANISÉE PAR LES RÉGIONS

#### NOUVELLE-AQUITAINE

- » **Lieu :** TERVES (79)
- » **Formateurs :** Ingrid Pergaix
- » **Public :** Tout public en lien avec l'activité BabyGym
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**
  - Être licencié à la FFGym
  - Encadrer de la BabyGym
- » **Participants :** 12 stagiaires minimum et 20 stagiaires maximum
- » **Dates :** Du 05 octobre au 06 octobre 2019
- » **Durée :** 2 jours (14 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** Patrice Myller
- » **Contact :** patrice.myller@ffgym.fr

### FORMATION ORGANISÉE PAR LA RÉGION

#### BRETAGNE

- » **Lieu :** Se rapprocher du comité régional
- » **Formateurs :** Des experts de la BabyGym
- » **Public :** Tout public en lien avec l'activité BabyGym
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**
  - Être licencié à la FFGym
  - Encadrer de la BabyGym
- » **Participants :** 5 stagiaires minimum et 20 stagiaires maximum
- » **Dates :** Se rapprocher du comité régional
- » **Durée :** 2 jours (14 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** Jocelyne Baudeloche
- » **Contact :** jocelyne.baudeloche@gmail.com

FORMATION ORGANISÉE PAR LA RÉGION

**PACA**

- » **Lieu** : Se rapprocher du comité régional
- » **Formateurs** : Katalin Vigouroux / Marc Vaton / Sylvie Fregnani
- » **Public** : Tout public en lien avec l'activité BabyGym
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation** :
  - Être licencié à la FFGym
  - Encadrer de la BabyGym
- » **Participants** : 8 stagiaires minimum et 20 stagiaires maximum
- » **Dates** : Du 25 janvier au 26 janvier 2020
- » **Durée** : 2 jours (14 heures)
- » **Responsable technique de la formation** : Katalin Vigouroux
- » **Contact** : Se rapprocher du comité régional

# FORMATION ANIMATEUR - LES SUPPORTS ÉLASTIQUES EN BABYGYM

## OBJECTIFS

- Maîtriser les différentes approches des supports élastiques en lien avec le public
- Structurer et organiser l'activité « Supports élastiques » en lien avec l'activité BabyGym
- Acquérir de nouvelles compétences pour faciliter la diversification des situations d'apprentissage en BabyGym

## CONTENUS

- Didactique de l'activité Trampoline
- Les spécificités des supports élastiques
- Les freins et les opportunités de ces supports en BabyGym
- L'évolution des sauts gymniques avec rotation longitudinale
- Les prérequis, les situations pédagogiques
- L'ensemble des compétences connexes (posture de l'entraîneur, ...)

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation
- Méthode d'évaluation :
  - » Durant la formation : afin d'évaluer le degré d'acquisition
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Coût et modalités d'inscription : Se rapprocher des régions proposant cette formation

### FORMATION ORGANISÉE PAR LES RÉGIONS NOUVELLE-AQUITAINE

- » **Lieu :** TERVES (79)
- » **Formateurs :** Ingrid Pergaix
- » **Public :** Tout public en lien avec l'activité BabyGym
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**
  - Être licencié à la FFGym
  - Encadrer de la BabyGym
- » **Participants :** 12 stagiaires minimum et 20 stagiaires maximum
- » **Dates :** Du 30 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2019
- » **Durée :** 2 jours (14 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** Patrice Myller
- » **Contact :** patrice.myller@ffgym.fr

### FORMATION ORGANISÉE PAR LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

- » **Lieu :** Se rapprocher du comité régional
- » **Formateurs :** Des experts de la gymnastique
- » **Public :** Tout public en lien avec l'activité BabyGym
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**
  - Être licencié à la FFGym
  - Encadrer de la BabyGym
- » **Participants :** 12 stagiaires minimum et 20 stagiaires maximum
- » **Dates :** Se rapprocher du comité régional
- » **Durée :** 2 jours (14 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** Marie-Laure Vanneste
- » **Contact :** irfaffgymhdf@orange.fr

FORMATION ORGANISÉE PAR LA RÉGION

**GRAND-EST**

- » **Lieu :** LUNEVILLE (54)
- » **Formateurs :** Stéphane Konieczny
- » **Public :** Tout public en lien avec l'activité BabyGym
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**
  - Être licencié à la FFCgy
  - Encadrer de la BabyGym
- » **Participants :** 10 stagiaires minimum et 20 stagiaires maximum
- » **Dates :** 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2019
- » **Durée :** 2 jours (14 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** Amanda Wernert
- » **Contact :** [formation@ffgymgrandest.fr](mailto:formation@ffgymgrandest.fr)

## CATALOGUE FORMATION 2019

# Les formations professionnelles

- CQP - Certificat de Qualification Professionnelle - Animateur des activités gymniques	<b>62</b>
- BPJEPS - Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport	<b>67</b>
- DEJEPS - Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport	<b>69</b>
- DESJEPS - Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport	<b>71</b>



# **CQP - CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE - ANIMATEUR DES ACTIVITÉS GYMNHIQUES**

## **AVANTAGES**

- Le CQP est la première marche vers l'emploi et un parcours professionnel et permet d'évoluer vers le BPJEPS
- Il répond particulièrement aux situations de travail à temps partiel, occasionnel ou secondaire
- Il permet d'animer et encadrer en autonomie et contre rémunération jusqu'au premier niveau de compétition
- Le CQP animateur des activités gymniques comprend 3 mentions :
  - Activités gymniques acrobatiques
  - Activités gymniques d'expression
  - Eveil gymnique pour la petite enfance

---

## **OBJECTIFS**

- Accueillir du public gymnique
- Animer des actions de découverte des activités gymniques dans l'option choisie
- Initier les activités gymniques jusqu'au premier niveau de compétition dans l'option choisie
- S'intégrer dans sa structure
- Assurer la sécurité des pratiquants

---

## **CONTENUS**

- Accueil des publics
- Encadrement des séances en respectant la sécurité des pratiquants et des tiers et la réglementation fédérale
- Dynamisation des activités
- Intégration de l'activité dans le fonctionnement de la structure
- Protection des personnes en situation d'incident ou d'accident

---

## **MÉTHODE UTILISÉE**

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation / alternance
  - » Powerpoint
- Méthode d'évaluation :
  - » Observation au poste de travail
  - » Mise en situation pédagogique
  - » Entretiens
  - » Dossiers

---

## **FORMATEURS**

- Formateurs habilités par la FFGym

## PUBLIC

Tout public

## PARTICIPANTS

**13 Stagiaires minimum par session ouverte**

L'INF se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits

## PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

Avoir 18 ans

Être titulaire du PSC1

Attester d'au minimum 100 heures de pratique dans une activité gymnique de la mention choisie pour l'AGA et l'AGE

Attester d'une présence sur 30 séances d'éveil gymnique en petite enfance pour la mention EGPE

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Formation organisée par l'INF

» Lieu : France

» Durée :

Mention Activités gymniques acrobatiques : 120 heures de formation en organisme de formation et 50 heures de stage

Mention Activités gymniques d'expression : 105 heures en organisme de formation et 50 heures de stage

Mention Eveil gymnique pour la petite enfance : 84 heures en organisme de formation et 40 heures de stage

» Frais d'inscription : 100€

» Frais pédagogiques :

Mention Activités gymniques acrobatiques : 1 950€

Mention Activités gymniques d'expression : 1 733€

Mention Eveil gymnique pour la petite enfance : 1 475€

Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant

Les formations proposées par l'INF sont éligibles aux financements des OPCO

En fonction du statut du stagiaire différents financements sont possibles :

- Contrat de professionnalisation
- CPF (compte personnel de formation)
- Plan de développement des compétences de l'employeur
- OPCO pour les - de 50 salariés
- Conseil Régional
- CNDS
- DDCS
- Financement personnel

**Frais de rattrapage : 110€ par épreuve**

Responsable technique de la formation : **Thierry Gauvin**

Contact : [formation@ffgym.fr](mailto:formation@ffgym.fr)

Modalités d'inscription : **Site de la FF Gym dès ouverture des inscriptions**

Documents à fournir à l'inscription :

- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités gymniques acrobatiques ou d'expression en fonction de la mention choisie datant de moins de 3 mois à l'inscription en formation
- Une attestation de formation aux premiers secours (AFPS) ou de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)
- Une photocopie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité : recto verso)
- La photocopie du diplôme du tuteur
- Les attestations de pratique ou de présence suivant l'option choisie
- Une attestation de responsabilité civile (pour les non licenciés)
- Le versement des frais d'inscription



## CALENDRIER DE FORMATION

Positionnement (au choix)

PARIS (75013)	1 <sup>er</sup> septembre 2019
TALENCE (33)	07 septembre 2019
OLIVET (45)	07 septembre 2019
LA MADELEINE (59)	07 septembre 2019
NANTES (44)	10 septembre 2019

LYON (69)	12 septembre 2019
POITIERS (86)	14 septembre 2019
CHAUMONT (52)	18 septembre 2019
BESANCON (25)	19 septembre 2019
SETE (34)	21 septembre 2019

## MODULES DE FORMATION

### En région AUVERGNE-RHONE-APLES

CQP AAG AGA		
<b>Module 1</b>	LYON (69)	du 21 au 24 octobre 2019
<b>Module 2</b>	CLERMONT-FERRAND (63)	du 9 au 13 décembre 2019
<b>Module 3</b>	ANNECY (74)	du 17 au 21 février 2020
<b>Module 4</b>	CUSSET (03)	du 20 au 23 avril 2020
CQP AAG EGPE		
<b>Module 1</b>	CLERMONT-FERRAND (63)	du 9 au 13 décembre 2019
<b>Module 2</b>	SAINT-ETIENNE (42)	du 27 au 30 janvier 2020
<b>Module 3</b>	LYON (69)	du 16 au 19 mars 2020

### En région BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

CQP AAG AGA		
<b>Module 1</b>	BESANCON (25)	du 24 au 27 octobre 2019
<b>Module 2</b>	MONTCEAU-LES-MINES (71)	du 02 au 05 janvier 2020
<b>Module 3</b>	BESANCON (25)	du 26 février au 1 <sup>er</sup> mars 2020
<b>Module 4</b>	AUXERRE (89)	du 20 au 23 avril 2020

### En région GRAND-EST

CQP AAG AGA		
<b>Module 1</b>	FAMECK (57)	du 21 au 24 octobre 2019
<b>Module 2</b>	FAMECK (57)	du 16 au 20 décembre 2019
<b>Module 3</b>	FAMECK (57)	du 17 au 21 février 2020
<b>Module 4</b>	FAMECK (57)	du 20 au 23 avril 2020
CQP AAG AGE		
<b>Module 1</b>	GRAND-EST	du 19 au 23 octobre 2019
<b>Module 2</b>	GRAND-EST	du 16 au 20 février 2020
<b>Module 3</b>	GRAND-EST	du 14 au 18 avril 2020
CQP AAG EGPE		
<b>Module 1</b>	CHAUMONT (52)	du 21 au 25 octobre 2019
<b>Module 2</b>	CHAUMONT (52)	du 17 au 20 février 2020
<b>Module 3</b>	CHAUMONT (52)	du 14 au 17 avril 2020

## En région HAUTS-DE-FRANCE

### CQP AAG AGA

<b>Module 1</b>	HAUTS-DE-FRANCE	du 19 au 22 octobre 2019
<b>Module 2</b>	HAUTS-DE-FRANCE	du 26 au 30 décembre 2019
<b>Module 3</b>	HAUTS-DE-FRANCE	du 15 au 19 février 2020
<b>Module 4</b>	HAUTS-DE-FRANCE	du 13 au 16 avril 2020
		CQP AAG AGE
<b>Module 1</b>	HAUTS-DE-FRANCE	du 19 au 23 octobre 2019
<b>Module 2</b>	HAUTS-DE-FRANCE	du 15 au 19 février 2020
<b>Module 3</b>	HAUTS-DE-FRANCE	du 22 au 26 avril 2020
		CQP AAG EGPE
<b>Module 1</b>	HAUTS-DE-FRANCE	du 19 au 23 octobre 2019
<b>Module 2</b>	HAUTS-DE-FRANCE	du 15 au 18 février 2020
<b>Module 3</b>	HAUTS-DE-FRANCE	du 11 au 14 avril 2020

## En région CENTRE-VAL-DE-LOIRE

### CQP AAG AGA

<b>Module 1</b>	OLIVET (45)	du 22 au 25 octobre 2019
<b>Module 2</b>	OLIVET (45)	le 21 octobre et du 9 au 11 décembre 2019
<b>Module 3</b>	OLIVET (45)	du 24 au 28 février 2020
<b>Module 4</b>	OLIVET (45)	du 20 au 24 avril 2020
		CQP AAG EGPE
<b>Module 1</b>	OLIVET (45)/ BOURGES (18)	du 22 au 25 octobre 2019
<b>Module 2</b>	BOURGES (18)	du 16 au 19 décembre 2019
<b>Module 3</b>	BOURGES (18)	du 10 au 13 février 2020

## En région ÎLE-DE-FRANCE

### CQP AAG AGA

<b>Module 1</b>	ÎLE-DE-FRANCE	les 22, 29 septembre 6 et 13 octobre 2019
<b>Module 2</b>	ÎLE-DE-FRANCE	du 21 au 25 octobre 2019
<b>Module 3</b>	ÎLE-DE-FRANCE	du 10 au 14 février 2020
<b>Module 4</b>	ÎLE-DE-FRANCE	du 6 au 9 avril 2020
		CQP AAG AGE
<b>Module 1</b>	ÎLE-DE-FRANCE	du 30 octobre au 3 novembre 2019
<b>Module 2</b>	ÎLE-DE-FRANCE	du 15 au 19 février 2020
<b>Module 3</b>	ÎLE-DE-FRANCE	du 4 au 8 avril 2020
		CQP AAG EGPE
<b>Module 1</b>	ÎLE-DE-FRANCE	du 30 octobre au 3 novembre 2019
<b>Module 2</b>	ÎLE-DE-FRANCE	du 2 au 5 janvier 2020
<b>Module 3</b>	ÎLE-DE-FRANCE	du 15 au 18 février 2020

## En région NOUVELLE-AQUITAINE

### CQP AAG AGA

<b>Module 1</b>	LA TESTE DE BUCH (33)	du 21 au 24 octobre 2019
<b>Module 2</b>	BOULAZAC (24)	du 25 au 29 novembre 2019
<b>Module 3</b>	LA TESTE DE BUCH (33)	du 24 au 28 février 2020
<b>Module 4</b>	BOULAZAC (24)	du 20 au 23 avril 2020
		CQP AAG EGPE
<b>Module 1</b>	POITIERS/FLEURE (86)	du 16 au 20 octobre 2019
<b>Module 2</b>	TERVES (79)	du 7 au 10 décembre 2019
<b>Module 3</b>	TERVES (79)	du 7 au 10 février 2020

### En région OCCITANIE

CQP AAG AGA

<b>Module 1</b>	SETE (34)	du 14 au 17 octobre 2019
<b>Module 2</b>	MONTAUBAN (82)	du 25 au 29 novembre 2019
<b>Module 3</b>	SETE (34)	du 3 au 7 février 2020
<b>Module 4</b>	BLAGNAC (31)	du 23 au 26 avril 2020

### En région PAYS-DE-LA-LOIRE

CQP AAG AGA

<b>Module 1</b>	LE FENOUILLER (85)	du 14 au 17 octobre 2019
<b>Module 2</b>	LE FENOUILLER (85)	du 18 au 22 novembre 2019
<b>Module 3</b>	LE FENOUILLER (85)	du 9 au 13 décembre 2019
<b>Module 4</b>	LE FENOUILLER (85)	du 3 au 6 février 2020

# BPJEPS - BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

## AVANTAGES

- Le BPJEPS est un diplôme d'Etat de niveau 4
- Il confère à son titulaire la qualité professionnelle pour :
  - Encadrer en autonomie, contre rémunération et en sécurité tout public dans les activités gymniques
  - Encadrer et conduire des actions d'animation dans les activités gymniques acrobatiques ou en gymnastique rythmique, jusqu'au premier niveau de compétition fédérale

---

## OBJECTIFS

- Accueillir du public gymnique
- Animer des actions d'animation dans les activités gymniques acrobatiques ou en gymnastique rythmique jusqu'au premier niveau de compétition
- Garantir la sécurité des pratiquants et des tiers

---

## CONTENUS

- Module projet
- Module animation
- Module entraînement

---

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation / alternance
  - » Powerpoint
- Méthode d'évaluation :
  - » Réalisation d'un dossier portant sur un projet de perfectionnement sportif ou de développement
  - » Un entretien pour soutenir le dossier
  - » Une épreuve de formation de cadre en situation
  - » Une conduite de séance en centre de formation avec un groupe de gymnastes
  - » Un entretien portant sur la conduite de séance

---

## FORMATEURS

- Formateurs expérimentés
- Experts des activités gymniques acrobatiques ou en gymnastique rythmique

## PUBLIC

Tout public

## PARTICIPANTS

12 Stagiaires minimum par session ouverte

L'INF se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits

## PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

Avoir 18 ans minimum à l'entrée en formation (ou à partir de 16 ans dans le cadre des formations en apprentissage)

Être titulaire du PSC1

Présenter un certificat de non contre-indication à la pratique des activités gymnaiques

Satisfaire aux tests de sélection

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Cette formation n'est pas assurée par l'INF

» Lieu : France

» Coût : se rapprocher des organismes de formation

En fonction du statut du stagiaire différents financements sont possibles :

- Contrat de professionnalisation
- CPF (compte personnel de formation)
- Plan de développement des compétences de l'employeur (OPCO pour les moins de 50 salariés)
- Conseil Régional
- CNDS
- DDCS
- Financement personnel

## CALENDRIER DE FORMATION

### CREPS - POITIERS

Contact : Patrice Myller  
[patrice.myller@ffgym.fr](mailto:patrice.myller@ffgym.fr)

du 26 août 2019  
au 27 juin 2020

### FORMASAT - ORLEANS

Contact : Delphine Javoy  
[delphine.javoy@formasat.fr](mailto:delphine.javoy@formasat.fr)

du 9 septembre 2019 au 30 juin 2020

### CIFF - SAINT-CYR-L'ECOLE

Contact : François-Régis Bruno  
[ciff@crif-ffgym.fr](mailto:ciff@crif-ffgym.fr)

du 2 septembre 2019 au 3 juillet 2020

### TREMPLIN SPORT

FORMATION - VOIRON

Contact : Rémi Tardy

[rtardy@tremplinsport.fr](mailto:rtardy@tremplinsport.fr)

du 26 août 2019  
au 8 juillet 2020

### IRF NORMANDIE - ROUEN

Contact : Benoit Tamaralle  
[btamarelle@normandie-ffgym.fr](mailto:btamarelle@normandie-ffgym.fr)

du 26 août 2019  
au 31 août 2020

### IRF NORMANDIE - SAINT LO

Contact : Benoit Tamaralle  
[btamarelle@normandie-ffgym.fr](mailto:btamarelle@normandie-ffgym.fr)

du 26 août 2019  
au 31 août 2021

### CFPS - FAMECK

Contact : Delphine Trimbur  
[agf.trimbur@wanadoo.fr](mailto:agf.trimbur@wanadoo.fr)

du 26 août 2019  
au 17 juillet 2020

### Pôle France - MARSEILLE

Contact : Angélique Ettel  
[aettel.formapolefgm@gmail.com](mailto:aettel.formapolefgm@gmail.com)

du 23 septembre 2019  
au 30 juin 2021

### AFMS - SAINT-ETIENNE

Contact : Muriel Cavallero  
[contact@afms-loire.fr](mailto:contact@afms-loire.fr)

du 26 août 2019  
au 28 août 2020

**Modalités d'inscription : Se rapprocher des organismes de formation qui organisent cette formation**

## 9 CENTRES DE FORMATIONS BPJEPS PARTENAIRES DE LA FFGYM

(sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits)



# DEJEPS - DIPLÔME D'ETAT DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

## AVANTAGES

- Le DEJEPS est un diplôme de niveau 3 préparant au métier d'entraîneur dans les disciplines gymniques acrobatiques ou d'expression
- Ce diplôme permet l'encadrement et l'entraînement contre rémunération
- Il atteste à son titulaire les compétences de :
  - **Entraîneur** : préparation de gymnastes pour entrer dans le PPF et de gymnastes de performance
  - **Coordonnateur / Manager** : élaboration et gestion de projet de performance ou de développement
  - **Formateur** : encadrement de formation de cadres

---

## OBJECTIFS

- Concevoir des programmes de perfectionnement sportif ou de développement
- Coordonner la mise en œuvre d'un projet de perfectionnement ou de développement sportif
- Conduire une démarche de perfectionnement ou de développement sportif
- Conduire des actions de formation

---

## CONTENUS

- Unité capitalisable (UC 1) : Être capable de concevoir un projet d'action
- Unité capitalisable (UC 2) : Être capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
- Unité capitalisable (UC 3) : Être capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif dans une discipline
- Unité capitalisable (UC 4) : Être capable d'encadrer la discipline sportive définie dans la mention en sécurité

---

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
  - » Formation en FOAD
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation / alternance
  - » Powerpoint
- Méthode d'évaluation :
  - » Réalisation d'un dossier portant sur un projet de perfectionnement sportif ou de développement
  - » Un entretien pour soutenir le dossier
  - » Une épreuve de formation de cadre en situation
  - » Une conduite de séance en centre de formation avec un groupe de gymnastes
  - » Un entretien portant sur la conduite de séance

---

## FORMATEURS

- Experts en gymnastique, en préparation physique, en méthode projet, en management et en formation

## PUBLIC

### Stagiaires en formation initiale

### Stagiaires en formation continue pour les titulaires :

- Du CQP AAG
- Du BPEJPS
- Du BEES 1<sup>er</sup> degré
- Du moniteur fédéral
- De l'entraîneur fédéral

En fonction du statut du stagiaire différents financements sont possibles :

- Contrat de professionnalisation
- CPF (compte personnel de formation)
- Plan de développement des compétences de l'employeur (OPCO pour les moins de 50 salariés)
- Conseil Régional
- CNDS
- DDCS
- Financement personnel

## PARTICIPANTS

### 15 Stagiaires en GR

L'INF se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits

## PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

**Avoir 18 ans révolus au 1<sup>er</sup> jour de la formation**

**Être titulaire du PSC1**

**Être recensé et avoir suivi la journée de défense et citoyenneté (pour les moins de 25 ans)**

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Formation organisée par l'INF

- » Lieu : Sur différents sites en France
- » Dates : 16 novembre 2019
- » Durée : 12 mois (700 heures en centre de formation et 500 heures en club)  
Des dispenses, des équivalences et des allègements de formation sont possibles se rapprocher de l'INF pour en savoir plus
- » Frais d'inscription : 100€
- » Coût : 9 800€

Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant

Les formations proposées par l'INF sont éligibles aux financements des OPCO

## CALENDRIER DE FORMATION

Vérification des exigences préalables à l'entrée en formation	mai 2020
Tests de sélection	mai 2020
Positionnement	mai 2020
Début de la formation	juillet 2020
Vérification des exigences préalables à la mise en situation pédagogique	juillet 2020
Fin de la formation	juillet 2021
Rattrapage	septembre 2021

### Documents à fournir à l'inscription :

- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités gymniques acrobatiques ou d'expression en fonction de la mention choisie datant de moins de 3 mois à l'inscription des tests d'entrée en formation
- Une attestation de formation aux premiers secours (AFPS) ou de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)
- Une photocopie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité : recto verso)
- L'attestation de recensement pour les français de moins de 25 ans
- Le certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense pour les français de moins de 25 ans
- Une attestation de responsabilité civile (pour les non licenciés)
- Une attestation de sécurité sociale (pour les non licenciés)
- La photocopie du diplôme du tuteur
- Les diplômes détenus pouvant permettre une équivalence

# DESJEPS - DIPLÔME D'ÉTAT SUPÉRIEUR DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

## AVANTAGES

- Le DESJEPS est un diplôme de niveau 2 préparant au métier d'entraîneur dans les disciplines gymniques acrobatiques ou d'expression
- Ce diplôme permet l'encadrement et l'entraînement contre rémunération
- Il atteste à son titulaire les compétences de :
  - **Entraîneur** : préparation, planification et accompagnement de gymnastes dans l'optimisation de la performance
  - **Directeur de structure** : responsable du suivi financier et politique du projet sportif de la structure
  - **Formateur** : encadrement de formation de formateurs

---

## OBJECTIFS

- Préparer un projet stratégique de performance
- Piloter un système d'entraînement
- Diriger un projet sportif
- Evaluer un système d'entraînement
- Organiser des actions de formation de formateurs

---

## CONTENUS

- Planification et pilotage d'un système d'entraînement
- Analyse et évaluation des facteurs de la performance et du système d'entraînement
- Encadrement de cadres (équipes techniques) et de formateurs
- Projet de développement
- Fonctionnement financier et administratif d'une direction technique

---

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
  - » Formation en FOAD
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation / alternance
  - » Powerpoint
- Méthode d'évaluation :
  - » Réalisation d'un dossier écrit
  - » Un entretien pour soutenir le dossier
  - » Une conduite de séance en centre de formation avec un groupe de gymnastes
  - » Un entretien portant sur la conduite de séance

---

## FORMATEURS

- Experts en gymnastique, en préparation physique, en méthode projet, de management et de formation

## PUBLIC

### Stagiaires en formation initiale

### Stagiaires en formation continue pour les titulaires :

- Du BPEJPS
- Du BEES 1<sup>er</sup> degré
- De l'entraîneur fédéral

## PARTICIPANTS

### 15 stagiaires en GR

L'INF se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits

## PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

Avoir 18 ans révolus au 1<sup>er</sup> jour de la formation

Être titulaire du PSC1

Justifier d'une expérience d'entraîneur en gymnastique

Être capable d'effectuer l'analyse d'un enchaînement en gymnastique répondant aux exigences du code de pointage de la Fédération Internationale de Gymnastique

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Formation organisée par l'INSEP en collaboration avec la FFGym

- » Lieu : PARIS (75)
- » Dates : 23 septembre 2019
- » Durée : 12 mois (700 heures en centre de formation et 500 heures en club)
- » Des dispenses, des équivalences et des allégements de formation sont possibles se rapprocher de l'INF pour en savoir plus
- » Frais d'inscription : 150€
- » Coût : 8 750€

Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant

Cette formation est proposée par l'INSEP en collaboration avec la FFGym, elle est éligible aux financements des OPCO

En fonction du statut du stagiaire différents financements sont possibles :

- Contrat de professionnalisation
- CPF (compte personnel de formation)
- Plan de développement des compétences de l'employeur (OPCO pour les moins de 50 salariés)
- Conseil Régional
- CNDS
- DDCS
- Financement personnel

Responsable technique de la formation :  
**Sébastien Risler**

Contact : [formation@ffgym.fr](mailto:formation@ffgym.fr)  
[frederic.sadys@insep.fr](mailto:frederic.sadys@insep.fr)

Modalités d'inscription : **Site de la FFGym dès ouverture des inscriptions**

## CALENDRIER DE FORMATION

Vérification des exigences préalables à l'entrée en formation	Mai 2020
Tests de sélection	Mai 2020
Positionnement	Septembre 2020
Vérification des exigences préalables à la mise en situation pédagogique	Septembre - octobre 2020
Début de la formation	Septembre 2020
Fin de la formation	Mai 2021
Stage professionnel	de septembre 2020 à mai 2021

### Documents à fournir à l'inscription :

- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités gymniques acrobatiques ou d'expression en fonction de la mention choisie datant de moins de 3 mois à l'inscription des tests d'entrée en formation
- L'avis du Directeur Technique National validant la demande de formation
- La photocopie des diplômes professionnels, notamment ceux permettant d'obtenir des allégements de certification (BPJEPS, BEES1, BEES2, DE et Formations fédérales)
- La photocopie de l'AFPS (Attestation de formation aux premiers secours) ou du PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1)
- Obligatoire même si vous êtes titulaire d'un BP, BE ou DE
- 1 photo d'identité dont une à coller ou agrafer sur le dossier d'inscription
- La photocopie recto/verso de la carte nationale d'identité en cours de validité
- La photocopie de l'attestation de recensement (pour les moins de 25 ans) ou certificat de journée défense et citoyenneté
- Un certificat d'aptitude à la pratique et à l'encadrement de la pratique sportive de moins de 3 mois

## CATALOGUE FORMATION 2019

# Les formations fédérales qualifiantes

- Moniteur Fédéral	<b>74</b>
- Entraineur Fédéral	<b>76</b>
- Coach Gym Santé	<b>78</b>
- Certificat ALD (Affection de Longue Durée)	<b>80</b>
- Accompagnateur QUALICLUB	<b>81</b>



# MONITEUR FÉDÉRAL

## AVANTAGES

- Le Moniteur fédéral est un diplôme d'entraînement
- Il permet d'acquérir des compétences pour encadrer des équipes évoluant au niveau fédéral
- Attention, il ne confère pas de prérogatives d'exercice pour encadrer contre rémunération
- Permet d'obtenir l'équivalence de l'UC3 du BPJEPS activités gymniques

## OBJECTIFS

- Encadrer une équipe ou des gymnastes évoluant au niveau fédéral

## CONTENUS

- Pour la GAM/GAF/GR :
  - » 3 modules de formation
- Pour le TR/TU/GAc/Aer :
  - » 2 modules de formation

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
  - » Formation en FOAD
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation / alternance
  - » Powerpoint
- Méthode d'évaluation :
  - » Une conduite de séance en centre de formation avec un groupe de gymnastes
  - » Durant la formation : afin d'évaluer le degré d'acquisition
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

## FORMATEURS

- Experts de l'entraînement

## PUBLIC

Tout public souhaitant faire de l'entraînement

## PARTICIPANTS

13 Stagiaires par mention

*L'INF se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits*

## PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

**Avoir 17 ans**

**Être licencié à la FFGym**

**Être titulaire de l'animateur fédéral**

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Formation organisée par l'INF

- » Durée : 105 heures pour la GAM/GAF/GR et 70 heures pour TR/TU/GAc/Aer
- » Coût : 238€ par module

*Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant*

*Les formations proposées par l'INF sont éligibles aux financements des OPCO*

**Frais de rattrapage : 100€ par épreuve**

**Responsable technique de la formation :  
Thierry Gauvin**

**Contact : [formation@ffgym.fr](mailto:formation@ffgym.fr)**

**Modalités d'inscription : Site de la FFGym dès ouverture des inscriptions**

## CALENDRIER DE FORMATION

<b>Module transversal commun toutes disciplines (sauf la GR)</b>	BESANCON (25)	du 19 octobre au 23 octobre 2019
	ÎLE-DE-FRANCE	du 28 octobre au 1 <sup>er</sup> novembre 2019
	RENNES (35)	du 28 octobre au 1 <sup>er</sup> novembre 2019
<b>Module spécifique GAF 1</b>	VESOUL (70)	du 4 mars au 8 mars 2020
	ÎLE-DE-FRANCE	du 17 février au 21 février 2020
	LA ROCHE SUR YON (85)	du 17 février au 21 février 2020
<b>Module spécifique GAF 2</b>	ÎLE-DE-FRANCE	du 13 avril au 17 avril 2020
	BOURGES (18)	du 06 juillet au 10 juillet 2020
<b>Module spécifique GAM 1</b>	ÎLE-DE-FRANCE	du 17 février au 21 février 2020
<b>Module spécifique GAM 2</b>	BOURGES (18)	du 13 au 17 avril 2020
<b>Module GR Engin et composition</b>	AURA	octobre 2019
<b>Module GR Corporel et composition</b>	BOURGES (18)	juillet 2020
<b>Module GR Ensemble</b>	EVRY (91)	août 2020
<b>Module spécifique Trampoline</b>	A DEFINIR	juillet 2020
<b>Module spécifique Gac</b>	NORMANDIE	juillet 2020
<b>GAF MODULE STAGE ETE</b>	POSES (ROUEN)	du 18 au 30 août 2020
	MARSEILLE (VITROLLES)	du 18 au 30 août 2020

# ENTRAÎNEUR FÉDÉRAL

## AVANTAGES

- L'Entraîneur fédéral est un diplôme d'entraînement
- Il permet d'acquérir des compétences pour encadrer des gymnastes sur les programmes Espoir et National
- Attention, il ne confère pas de prérogatives d'exercice pour encadrer contre rémunération
- Permet d'obtenir les UC 3 et 4 du DEJEPS

## OBJECTIFS

- Acquérir les compétences nécessaires pour entraîner des gymnastes sur les programmes Espoir et National

## CONTENUS

- 4 modules de formation

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
  - » Formation en FOAD
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation / alternance
  - » Powerpoint
- Méthode d'évaluation :
  - » Analyse technique
  - » Conduite de séance en centre de formation avec un groupe de gymnastes
  - » Production d'un cahier d'entraînement

## FORMATEURS

- Experts de l'entraînement

## PUBLIC

Tout public souhaitant faire de l'entraînement

## PARTICIPANTS

13 Stagiaires par mention

*L'INF se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits*

## PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

Avoir 18 ans

Être licencié à la FFGym

Être titulaire de moniteur fédéral

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Formation organisée par l'INF

- » Lieu : PARIS (75)
- » Dates : 16 novembre 2019
- » Durée : 140 heures
- » Coût : 238€ par module (952€ formation complète)

*Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant*

*Les formations proposées par l'INF sont éligibles aux financements des OPCO*

**Frais de rattrapage : 100€ par épreuve**

**Responsable technique de la formation :  
Thierry Gauvin**

**Contact : [formation@ffgym.fr](mailto:formation@ffgym.fr)**

**Modalités d'inscription : Site de la FFGym dès ouverture des inscriptions**

## CALENDRIER DE FORMATION

### GAF

<b>Module commun</b>	BOURGES (18)	du 6 au 10 juillet 2019
<b>Module spécifique 1</b>	ILLZACH (68)	du 17 au 24 août 2019
<b>Module spécifique 2</b>	ILLZACH (68)	du 17 au 24 août 2019
<b>Module spécifique 3</b>	ILLZACH (68)	du 21 au 25 octobre 2019
<b>Examen</b>	<i>A confirmer</i>	Février 2020

### GR

<b>Module commun</b>	BOURGES (18)	du 6 au 10 juillet 2019
<b>Module spécifique 1</b>	BOURGES (18)	du 2 au 5 juillet 2019
<b>Module spécifique 2</b>	MONTPELLIER (34)	du 19 au 23 août 2019
<b>Module spécifique 3</b>	ORLEANS (45)	du 19 au 22 octobre 2019
<b>Examen</b>	EVRY (91)	le 11 décembre 2019

### GAM

<b>Module commun</b>	BOURGES (18)	du 6 au 10 juillet 2019
<b>Module spécifique 1</b>	MONTCEAU-LES-MINES (71)	du 18 au 25 août 2019
<b>Module spécifique 2</b>	MONTCEAU-LES-MINES (71)	du 18 au 25 août 2019
<b>Module spécifique 3</b>	SOTTEVILLE-LES-ROUEN (76)	du 21 au 25 octobre 2019
<b>Examen</b>	AIX-EN-PROVENCE (13)	du 18 au 20 juin 2020

# COACH GYM SANTÉ

## AVANTAGES

- Le Coach Gym Santé permet de faire découvrir les activités gymniques à un public jeune, adulte ou senior
- Le Coach Gym Santé permet une approche spécifique sur le bien-être préventif aux maux de dos. Il permet également d'encadrer les activités LombalGym, VitaGym et JuvaGym en intégrant des personnes ayant une affection de longue durée

---

## OBJECTIFS

- Maîtriser les principes de la méthode APOR (De Gasquet)
- Acquérir les compétences nécessaires à l'encadrement des publics atteints d'une ALD
- Maîtriser les spécificités des différents publics du Coach Gym Santé
- Découvrir les programmes spécifiquement conçus pour les publics de + de 25 ans

---

## CONTENUS

- Les principes de la méthode APOR (Approche Posturo Respiratoire - De Gasquet)
- Spécificités des pratiquants ayant une ALD (affection de longue durée)
- Programmes gymniques spécifiques pour les publics de plus de 25 ans

---

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
  - » Formation en FOAD
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation / alternance
  - » Powerpoint
- Méthode d'évaluation :
  - » QCM
  - » Séance pratique sur un des trois programmes
  - » Une conduite de séance en centre de formation avec un groupe de gymnastes
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

---

## FORMATEURS

- Formateurs diplômés d'Etat ou de la branche professionnelle du sport formés à la méthode APOR
- Experts de la gymnastique
- Formateurs ayant suivi le processus de formation continue de la FFGym

## PUBLIC

Public professionnel (salarié, travailleur indépendant, auto-entrepreneur)

Public bénévole

## PARTICIPANTS

### 13 Stagiaires par mention

L'INF se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits

## PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

Être licencié à la FFGym

Être titulaire d'un diplôme permettant l'encadrement contre rémunération des activités de la gymnastique

Pour les bénévoles : test de sélection et 3 ans d'expérience d'encadrement des activités gymnaïques

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Formation organisée par l'INF

- » Durée : 95 heures
- » Frais d'inscription : 100€
- » Coût : 1 995€

Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant

Les formations proposées par l'INF sont éligibles aux financements des OPCO

Responsable technique de la formation :  
**Martine Robert**

Contact : [formation@ffgym.fr](mailto:formation@ffgym.fr)

Modalités d'inscription : [Site de la FFGym](#)  
dès ouverture des inscriptions

## CALENDRIER DE FORMATION

### Région AURA

**Module 1** SAINT-ETIENNE (42) du 27 au 31 octobre 2019

**Module 2** SAINT-ETIENNE (42) du 23 au 26 février 2020

**Module 3** SAINT-ETIENNE (42) du 26 au 29 avril 2020

### Région GRAND-EST

**Module 1** TOMBLAINE (54) du 19 au 22 octobre 2019

**Module 2** REIMS (51) du 15 au 18 février 2020

**Module 3** A DEFINIR du 23 au 26 avril 2020

### Région ILE-DE-FRANCE

**Module 1** ILE-DE-FRANCE du 28 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2019

**Module 2** ILE-DE-FRANCE du 17 au 20 février 2020

**Module 3** ÎLE-DE-FRANCE du 13 au 16 avril 2020

### Région NOUVELLE-AQUITAINE

**Module 1** BORDEAUX (33) du 31 octobre au 3 novembre 2019

**Module 2** BRIVE (19) du 3 au 5 janvier 2020

**Module 3** NIORT (79) du 22 au 24 février 2020

# CERTIFICAT ALD (AFFECTION DE LONGUE DURÉE)

## OBJECTIFS

- Former les animateurs pour leur permettre d'accueillir des patients atteints d'ALD
- Encourager l'adoption de comportements favorables à la santé
- Mettre en œuvre une évaluation de la situation de la personne en incluant des évaluations fonctionnelles propres à la gymnastique, ainsi que l'identification des freins, des ressources individuelles et des capacités de la personne à s'engager dans une pratique autonome
- Concevoir une séance en gymnastique adaptée
- Mettre en œuvre un programme en gymnastique
- Rendre compte au prescripteur
- Evaluer à moyen terme les bénéfices attendus du programme
- Réagir face à un accident
- Connaître les caractéristiques des principales pathologies chroniques

## CONTENUS

- Les pathologies chroniques : spécificités
- Adaptation d'une séance de gymnastique en fonction de la pathologie
- Les méthodes d'entretiens et d'évaluations
- Les précautions à prendre avec le pratiquant en fonction de sa pathologie
- L'environnement médical

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
  - » Formation en FOAD
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation / alternance
  - » Powerpoint
- Méthode d'évaluation :
  - » QCM
  - » Une conduite de séance en centre de formation avec un groupe de gymnastes
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

## FORMATEURS

- Experts des pathologies chroniques
- Formateurs maîtrisant l'adaptation des situations gymniques en fonction du public accueilli

## PUBLIC

Tout public

## PARTICIPANTS

12 stagiaires minimum

15 stagiaires maximum

*L'INF se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits*

## PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

Être licencié à la FFGym

Être en charge de la gestion de groupe en gymnastique

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Formation organisée par l'INF

- » Lieu : PARIS (75)
- » Dates : en attente de la publication de l'arrêté ministériel
- » Durée : 21 heures
- » Coût : Contacter l'INF

*Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant*

*Les formations proposées par l'INF sont éligibles aux financements des OPCO*

**Responsable technique de la formation :  
Thierry Gauvin**

**Contact : [formation@ffgym.fr](mailto:formation@ffgym.fr)**

**Modalités d'inscription : Site de la FFGym dès ouverture des inscriptions**

# ACCOMPAGNATEUR QUALICLUB

## AVANTAGES

- L'accompagnateur QUALICLUB permet aux clubs d'acquérir et de progresser dans la démarche qualité
- L'accompagnateur identifie les pistes d'amélioration liées à l'auto-diagnostic réalisé par le Club

## OBJECTIFS

- Maîtriser la démarche QUALICLUB
- Maîtriser les concepts de l'accompagnement

## CONTENUS

- Contenu théorique et spécifique de la démarche qualité
- Réglementation et l'utilisation des outils d'accompagnement

## MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
  - » Formation en FOAD
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation / alternance
  - » Powerpoint
- Méthode d'évaluation :
  - » QCM
  - » Une conduite de séance en centre de formation avec un groupe de gymnastes
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

## FORMATEURS

- Experts de la gymnastique
- Formateurs maîtrisant la démarche Qualiclub

## PUBLIC

Tout public

## PARTICIPANTS

12 Stagiaires minimum

20 Stagiaires maximum

*L'INF se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits*

## PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

Être licencié à la FFGym

Être en charge de l'accompagnement du dispositif Qualiclub

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Formation organisée par l'INF

- » Lieu : PARIS (75)
- » Dates : Dernier trimestre 2019
- » Durée : 2 jours (14 heures)
- » Coût : Les frais pédagogiques sont pris en charge par la FFGym

*Les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant*

*Les formations proposées par l'INF sont éligibles aux financements des OPCO*

**Responsable technique de la formation :  
Thierry Gauvin**

Contact : [formation@ffgym.fr](mailto:formation@ffgym.fr)

**Modalités d'inscription : Site de la FFGym dès ouverture des inscriptions**



CATALOGUE FORMATION 2019

## Formations de juges

- Formations de juges

84



# FORMATIONS DE JUGES

## ORGANISATION DES FORMATIONS DE JUGES

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5
<b>GAF</b>	Comité départemental ou régional	Comité régional	Comité régional	FFG	FIG sur proposition de la FFG
<b>GAM</b>	Comité départemental ou régional	Comité régional	Comité régional	FFG	FIG sur proposition de la FFG
<b>GR</b>	Comité départemental ou régional	Comité régional	Comité régional	FFG	FIG sur proposition de la FFG
<b>Aéro</b>	Comité régional	Comité régional	Comité régional	FFG	FIG sur proposition de la FFG
<b>Gac</b>	Comité régional	Comité régional	FFG	FFG	FIG sur proposition de la FFG
<b>Tra</b>	Comité régional	Comité régional	Comité régional	FFG	FIG sur proposition de la FFG
<b>Tum</b>	Comité régional	Comité régional	FFG	FFG	FIG sur proposition de la FFG
<b>TeamGym</b>	Comité régional	Comité régional	Comité régional	FFG	FIG sur proposition de la FFG

### OBJECTIFS

- Acquérir les compétences pour juger les compétitions en gymnastique au regard du niveau visé

### CONTENUS

- Règlements techniques
- Code de pointage
- Gestion du jugement en compétition

### MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
  - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques
  - » Mise en situation
- Méthode d'évaluation :
  - » Durant la formation : afin d'évaluer le degré d'acquisition
  - » A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Coût : 70€/jour

### FORMATION JUGES NIVEAU 4 GAF

- » **Lieu :** DIJON (21)
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**  
Être licencié à la FFGym  
Être juge niveau 3
- » **Dates :** fin 2019
- » **Durée :** 3 jours (21 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** Rachel Heurtebize
- » **Contact :** formation@ffgym.fr
- » **Modalités d'inscription :**  
Site de la FFGym dès ouverture des inscriptions

### FORMATION JUGES NIVEAU 4 TR

- » **Lieu :** à venir
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**  
Être licencié à la FFGym  
Être juge niveau 3
- » **Dates :** à venir
- » **Durée :** 2 jours (14 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** Lucien Viviani
- » **Contact :** formation@ffgym.fr
- » **Modalités d'inscription :**  
Site de la FFGym dès ouverture des inscriptions

### FORMATION JUGES NIVEAU 4 GAM

- » **Lieu :** MONTCEAU-LES-MINES (71)
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**  
Être licencié à la FFGym  
Être juge niveau 3
- » **Dates :** 13 au 15 décembre 2019
- » **Durée :** 3 jours (21 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** Rémi Rudant
- » **Contact :** formation@ffgym.fr
- » **Modalités d'inscription :**  
Site de la FFGym dès ouverture des inscriptions

### FORMATION JUGES NIVEAUX 3 ET 4 TU

- » **Lieu :** PARIS (75)
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**  
Être licencié à la FFGym  
Être juge niveau 2 ou 3 selon le niveau préparé
- » **Dates :** 12 et 13 octobre 2019
- » **Durée :** 2 jours (14 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** Marion Limbach
- » **Contact :** formation@ffgym.fr
- » **Modalités d'inscription :**  
Site de la FFGym dès ouverture des inscriptions

### FORMATION JUGES NIVEAU 4 GR (2 SESSIONS)

- » **Lieu :** PARIS ou LYON
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**  
Être licencié à la FFGym  
Être juge niveau 3
- » **Dates :** 05 au 06 octobre 2019 ou 19 au 20 octobre 2019
- » **Dates examen :** 15 au 17 novembre 2019
- » **Durée :** 4 jours (28 heures)
- » **Responsable technique de la formation :** Eva Serrano
- » **Contact :** formation@ffgym.fr
- » **Modalités d'inscription :**  
Site de la FFGym dès ouverture des inscriptions

### FORMATION JUGES NIVEAU 4 AER

- » **Lieu :** PARIS (75)
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**  
Être licencié à la FFGym  
Être juge niveau 3
- » **Dates :** 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2019
- » **Durée :** 2 jours (14 heures)
- » **Responsables technique de la formation :** Julie Roussel et Laëtitia Lenclos
- » **Contact :** formation@ffgym.fr
- » **Modalités d'inscription :**  
Site de la FFGym dès ouverture des inscriptions

FORMATION JUGES

**NIVEAUX 3 ET 4 GAC**

- » **Lieu :** PARIS (75)
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**  
Être licencié à la FFGym  
Être juge niveau 2 ou 3 selon le niveau préparé
- » **Dates :** novembre et décembre 2019
- » **Durée :** à venir
- » **Responsable technique de la formation :** Carine Charlier
- » **Contact :** formation@ffgym.fr
- » **Modalités d'inscription :**  
Site de la FFGym dès ouverture des inscriptions

FORMATION JUGES

**NIVEAU 4 TEAMGYM**

- » **Lieu :** à préciser
- » **Prérequis / Conditions d'entrée en formation :**  
Être licencié à la FFGym  
Être juge niveau 3
- » **Dates :** à venir
- » **Durée :** à venir
- » **Responsable technique de la formation :** Pauline Ange
- » **Contact :** formation@ffgym.fr
- » **Modalités d'inscription :**  
Site de la FFGym dès ouverture des inscriptions

## CATALOGUE FORMATION 2019

# Informations complémentaires

- Les financements de la formation et dispositifs d'accompagnement	88
- Les conditions générales de vente et d'inscription	91
- Glossaire	94
- Contacts utiles	99



# LES FINANCEMENTS DE LA FORMATION ET DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

## FINANCEMENT DE LA FORMATION

### CONTRAT D'APPRENTISSAGE

**Pour qui ?** Jeune de 16 à 29 ans révolus (sauf situation particulière).

**Pourquoi ?** Pour acquérir un diplôme ou un titre à finalité professionnelle en alternance et dans la continuité de sa formation initiale, accompagné par un maître d'apprentissage en structure.

**Comment ?** Formation en alternance en CDD ou CDI d'1 à 3 ans permettant de bénéficier d'une formation générale, théorique et pratique, de recevoir une

qualification professionnelle, d'acquérir un diplôme ou titre professionnel et d'obtenir une première expérience en entreprise.

**Durée ?** : 400 heures par an en moyenne.

**Quand ?** Sur le temps de travail, avec autorisation de l'employeur ou hors temps de travail.

**Quel financement ?** Prise en charge forfaitaire par contrat (montant déterminé par la branche professionnelle du sport).

### CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

**Pour qui ?** Jeunes de - 26 ans, demandeurs d'emploi de +26 ans, bénéficiaires de l'ASS, du RAS, de l'AAH et personnes ayant bénéficié d'un CUI.

**Pourquoi ?** Pour obtenir :

- » un diplôme ou un titre à finalité professionnelle inscrit au RNCP ou reconnu par une convention collective
- » un certificat de qualification professionnelle (CQP)

**Comment ?** Formation en alternance avec des temps de formation au sein d'un organisme de formation de 150 heures minimum et un temps de mise en pratique professionnelle au sein d'une structure.

**Possibilité de faire une partie du contrat à l'étranger.**

**Durée ?** Période de 6 à 12 mois et jusqu'à 24 mois si le référentiel de formation l'exige.

**Quel financement ?** Coût pédagogique pris en charge par l'OPCO : entre 9,15€/h et 15€/h selon la formation et le niveau de formation.

**Formation de tuteur prise en charge à 15€/h.**

**Aide à la fonction tutorale ; 230€/mois pendant 6 mois (345€ si le tuteur a + de 45 ans ou si le nouvel embauché est en situation de fragilité).**

### CPF (COMPTE PERSONNEL DE FORMATION)

**Pour qui ?** Tous les salariés disposant d'un compteur CPF alimenté.

**Pourquoi ?** Pour développer ses compétences, obtenir un diplôme ou une certification, bénéficier d'un bilan de compétences...

**Comment ?** Présentiel, distanciel ou blended.

**Quand ?** Formation hors temps de travail ou sur le temps de travail si l'employeur a donné son accord.

**Quel financement ?** Le compteur CPF (En euros et alimenté par le DIF et chaque année par 500€ sauf dispositions particulières). Ce compteur peut également être abondé par :

- » l'OPCO
- » l'entreprise (si accord en amont)
- » l'individu lui-même

## CPF TRANSITION

**Pour qui ?** Tous les salariés sous réserve d'une ancienneté minimale.

**Pourquoi ?** Pour mettre en œuvre un projet de reconversion professionnelle.

**Comment ?** Présentiel, distanciel ou blended.

**Quand ?** Sur le temps de travail, avec autorisation de l'employeur ou hors temps de travail.

**Quel financement ?** Prise en charge totale ou partielle des coûts pédagogiques et du salaire, intégrant la mobilisation du CPF.

## PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

**Pour qui ?** Salariés des entreprises.

**Pourquoi ?** Les actions de développement des entreprises sont à l'initiative de l'employeur et permettent au salarié d'acquérir ou développer des compétences nécessaires pour son activité professionnelle.

**Comment ?** Présentiel, distanciel ou blended.

**Quand ?** Pour les entreprises de moins de 50 salariés, l'employeur fait une demande de prise en charge auprès de l'OPCO (AFDAS pour le secteur sport). La demande peut se faire jusqu'à la veille du début de la formation. L'AFDAS pratique la subrogation de paiement.

**Quel financement ?** Pour les structures de plus de 50 salariés, c'est l'employeur qui finance la formation.

**Attention :** il est important de faire sa demande d'identification en tant qu'employeur auprès de l'AFDAS pour pouvoir prétendre aux financements du développement des compétences.

## PRO A

**Pour qui ?** Salariés en CDI ou en CUI à durée indéterminée n'ayant pas atteint un niveau de formation équivalent à la licence (niveau II – DESJEPS – BEES 3<sup>ème</sup> degré)

**Pourquoi ?** Pour accéder à un niveau de formation supérieur ou identique au niveau initial. Pour accompagner une promotion ou une reconversion interne.

**Comment ?** Formation en alternance de 6 à 12 mois, de formation générale, professionnelle et technologique avec l'acquisition d'un savoir-faire par l'exercice en structure d'activités professionnelles en relation avec la qualification visée.

**Durée ?** De 15 à 25% de la durée totale de la PRO A avec un minimum de 150 heures.

**Quand ?** Sur le temps de travail ou hors temps de travail.

**Quel financement ?** Coût pédagogique pris en charge par l'OPCO : entre 9,15€/h et 15€/h selon la formation avec un plafond de 2 250 € HT.

Un avenant au contrat de travail précise l'objet de la promotion ou reconversion et la durée de l'action de formation. L'employeur désigne un tuteur dans les mêmes conditions que le contrat de professionnalisation.

## VAE (VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE)

**Pour qui ?** Toute personne, quel que soit son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation qui justifie d'un an d'expérience professionnelle en rapport direct avec la certification visée par la VAE (diplôme, titre à finalité professionnelle ou CQP).

**Pourquoi ?** Pour mettre en œuvre un projet de reconversion professionnelle.

**Comment ?** En se renseignant auprès du certificateur.

**La VAE se décompose en 5 temps :**

- » Dépôt de son dossier de recevabilité
- » Retour sur la recevabilité
- » Elaboration du dossier de validation
- » Dépôt du dossier de validation
- » Evaluation finale

**Quand ?** Une demande par année civile peut être déposée auprès du certificateur dans la limite de 3 certifications différentes par année civile.

**Quel financement ?** CPF, congé VAE, autofinancement...

## DISPOSITIFS D'AIDES ET D'ACCOMPAGNEMENT

**AFC (ACTION DE FORMATION CONVENTIONNÉE PAR POLE EMPLOI)**

**POE I (PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE À L'EMPLOI INDIVIDUELLE)**

**ACTION DE FORMATION PREAMABLE AU RECRUTEMENT**

**AIDE INDIVIDUELLE A LA FORMATION**

**Pour qui ?** Demandeurs d'emploi indemnisés ou non.

**Pourquoi ?** Faciliter le retour rapide à l'emploi / Acquérir les compétences en lien avec l'emploi visé.

**Comment ?** Contacter votre conseiller Pôle Emploi .

**Quand ?** Durant la période de chômage.

**Quel financement ?** Financement par Pôle Emploi.

**DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ET PRESTATION DE CONSEIL**

**CEP (CONSEIL EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE)**

**Pour qui ?** Tout actif quel que soit son statut.

**Pourquoi ?** Pour bâtir son parcours professionnel.

**Comment ?** L'accompagnement individuel avec un conseiller spécialisé est structuré en 3 temps :

- » Elaborer sa stratégie d'évolution pour construire ou préciser le projet professionnel
- » Identifier les compétences ou les qualifications à faire reconnaître, acquérir ou développer
- » Construire un plan d'actions et identifier les interlocuteurs et les financements possibles pour mettre en place le projet professionnel

**Quand ?** Hors temps de travail.

**Quel financement ?** Dispositif gratuit.

## ACCOMPAGNEMENT VAE

**Pour qui ?** Toutes les personnes qui s'engagent dans une démarche de VAE.

**Pourquoi ?** Pour faciliter la compréhension de la démarche VAE, pour acquérir de la méthode et de la clarté dans la rédaction du dossier et pour mettre toutes les chances de son côté pour aller jusqu'au bout de la démarche.

**Comment ?** En contactant le certificateur ou une structure proposant de l'accompagnement.

**La Fédération Française de Gymnastique propose un accompagnement collectif et individuel sur l'ensemble des diplômes liés à la gymnastique.**

**Quand ?** Formation hors temps de travail ou sur le temps de travail si l'employeur a donné son accord.

**Quel financement ?** CPF, congé VAE, autofinancement...

## ENTRETIEN PROFESSIONNEL

**Pour qui ?** Tous les salariés.

**Pourquoi ?** Pour faire un bilan récapitulatif du parcours professionnel du salarié prenant en compte les formations suivies, la progression salariale ou professionnelle. Cela permet également d'étudier les perspectives d'évolutions professionnelles du salarié et notamment en terme de qualifications et d'emploi.

**Comment ?** Lors d'un entretien avec l'employeur ou le manager.

**Quand ?** Tous les 2 ans.

**Quel financement ?** Gratuit.

# LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'INSCRIPTION

## 01. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente et d'Inscription (CGVI) s'appliquent aux prestations de formation et aux services annexes de l'Institut National de Formation de la Fédération Française de Gymnastique (INF/FFGym). Les présentes conditions ont pour objet de définir les conditions de participation aux sessions de formation de l'INF/FFGym.

La validation de l'inscription en ligne, l'envoi de la fiche d'inscription par mail ou par courrier emporte, pour la personne qui saisit les informations et pour le candidat, l'adhésion totale aux clauses, charges et conditions ci-après.

## 02. DÉFINITIONS

**Structure** : toute personne morale qui inscrit un stagiaire ou passe commande d'une formation auprès de l'INF/FFGym

**Stagiaire** : personne physique qui participe à la formation

**OPCO** : opérateur de compétences

## 03. INSCRIPTION

Toute personne souhaitant s'inscrire à une formation proposée par l'INF/FFGym doit préalablement à son inscription vérifier les conditions d'accès à la formation (prérequis techniques, pièces complémentaires obligatoires, obligation de licence en cours de validité pour les formations fédérales, ...) ainsi que, le cas échéant, les modalités de prise en charge par un OPCO ou tout autre financeur.

Toute demande d'inscription doit être formulée à l'aide de la procédure d'inscription en ligne, ou l'envoi de la fiche d'inscription par mail ou par courrier et l'envoi des pièces complémentaires par mail ou par courrier avant la date limite d'inscription, à :

### Institut National de Formation de la Fédération Française de Gymnastique (INF/FFGym)

7 ter Cour des Petites Écuries - 75010 PARIS  
Tél : 01.48.01.24.48 - mail : [formation@ffgym.fr](mailto:formation@ffgym.fr)

Les demandes d'inscription sont prises dans l'ordre de leur arrivée et sous réserve d'avoir réglé les frais de dossier. Au-delà de la date limite d'inscription, les demandes peuvent être acceptées dans la limite des places disponibles.

Toutefois, si le nombre d'inscriptions est trop faible, ou trop élevé, une option est enregistrée sur la prochaine session de formation identique (Cf. clause 7. Annulation/Interruption).

L'inscription ne sera définitive qu'après vérification et validation par l'INF/FFGym de la complétude du dossier d'inscription, des conditions d'accès et la réussite de test d'entrée, le cas échéant.

## 04. OBLIGATIONS RESPECTIVES DES PARTIES

Après la validation de l'inscription du stagiaire à la formation, l'INF/FFGym envoie un dossier complet comprenant notamment une convention de formation professionnelle (cas d'une personne morale) ou un contrat de formation (cas d'une personne physique) établi en deux exemplaires. Le signataire s'engage à retourner à l'INF/FFGym un exemplaire signé avec, le cas échéant, le tampon de la structure dont dépend le stagiaire, accompagné des éléments visés dans le contrat ou la convention.

Si le stagiaire est une personne ayant entrepris ladite formation à titre individuel et à ses frais, un contrat de formation sera établi, conformément aux dispositions des articles L.6353-3 et suivants du code du travail. Ce contrat est conclu avant l'inscription définitive du stagiaire et tout règlement de frais.

Si l'ensemble desdits documents n'est pas parvenu à l'INF/FFGym au plus tard 8 jours avant la formation dans le cas d'une convention de formation et 14 jours dans le cas d'un contrat de formation, l'accès à la formation pourra être refusé au stagiaire.

Une convocation est adressée à la structure ou au stagiaire au plus tard 8 jours avant le début de la formation. Elle tient lieu de confirmation de la formation.

A l'issue de l'intégralité de la formation, une attestation de présence est adressée au stagiaire (ou la feuille d'émarginement à l'organisme financeur mentionné au moment de l'inscription).

Les contenus énoncés dans le programme prévisionnel de formation sont susceptibles d'être adaptés à l'évolution de l'actualité, du cadre réglementaire et des évolutions techniques et/ou pédagogiques.

L'inscription définitive et l'entrée en formation impliquent l'acceptation sans réserve du Règlement Intérieur (RI) de l'INF/FFGym disponible à l'adresse suivante : <https://www.ffgym.fr/Formation> « Documents utiles »

## 05. TARIFS ET RÈGLEMENTS

Les prix sont nets car l'INF/FFGym n'est pas assujetti à la TVA.

Toute action de formation engagée est due dans sa totalité.

Les prix comprennent d'une part les frais de dossier et d'autre part les coûts pédagogiques et les supports remis aux stagiaires.

Les frais annexes : transport, hébergement et restauration sont à la charge de la structure/du stagiaire.

Les modalités de facturation et de paiement sont précisées dans la convention ou le contrat de formation. Les frais de dossier sont à régler par virement, carte bancaire ou chèque dès le dépôt de l'inscription. En principe, la formation est payable en intégralité au début de celle-ci. Toutefois, en cas de parcours long, un échéancier pourra être envisagé sous réserve que 30% du prix total soit réglé en début de formation dans le cas d'un contrat de formation (50% dans le cas d'une convention).

L'inscription/la convention de formation doit être accompagnée du règlement de tout ou partie du coût de la formation (selon les modalités de facturation et de paiement précisées dans la convention / le contrat de formation) et le cas échéant des frais annexes : par virement, carte bancaire ou chèque à l'ordre de l'INF/FFGym.

La facture est payable sous 15 jours.

En cas de paiement, en tout ou partie, effectué par un OPCO désigné par la structure, cette dernière s'assure de la bonne transmission à l'OPCO des documents et informations nécessaires et reste en tout état de cause responsable du paiement et notamment en cas de défaillance de son OPCO dont il est solidaire. La structure s'engage également à transmettre à l'INF/FFGym une copie de l'attestation de prise en charge mentionnant le montant de ladite prise en charge.

Pour les formations faites à titre individuel, lorsque la formation est abandonnée par suite de force majeure dûment reconnue, seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue par le contrat de formation. En l'absence de force majeure, le contrat de formation prévoit les sommes restantes dues.

## 06. DÉFAUT DE PAIEMENT

En cas de défaut de règlement de la prestation de formation, sous 15 jours à date d'émission de la facture, une mise en demeure de paiement sera effectuée par l'INF/FFGym. A défaut de paiement

sous quarante-huit heures, l'inscription sera résiliée de plein droit. Le stagiaire se verra refuser l'entrée à la session de formation.

## 07. ANNULATION / INTERRUPTION

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

En cas d'annulation trop tardive (moins de 8 jours avant la formation dans le cas d'une convention de formation et moins de 14 jours avant la formation dans le cas d'un contrat de formation), l'INF se réserve le droit de facturer à la structure, à titre d'indemnité un montant forfaitaire équivalent à 50% du coût total de la formation / du module de formation.

En cas d'abandon de la formation par le stagiaire en l'absence de force majeure dûment reconnue, la convention ou le contrat de formation est résilié du fait de la structure/du stagiaire qui reste redevable de l'intégralité du prix convenu en vue d'indemniser l'INF/FFGym des heures non suivies. Les sommes facturées ne pourront être imputées par la structure au titre de sa participation légale à la formation professionnelle.

Sauf cas de force majeure, les retards, absences, départs anticipés, exclusions temporaires ou définitives du stagiaire ne donnent lieu à aucun remboursement.

L'INF se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation si le nombre de participants inscrits est insuffisant ou trop élevé (l'INF s'engage à rembourser la totalité du prix versé sauf report de l'inscription sur une date ultérieure après acceptation de la structure et/ou du stagiaire).

## 08. DÉBIT ET REMPLACEMENT D'UN PARTICIPANT

En cas de débit signifié à l'INF/FFGym au moins 8 jours avant le début de la formation, la structure a la possibilité, après accord éventuel de l'OPCO :

- » de repousser l'inscription du stagiaire à une session de formation ultérieure, dûment programmée par l'INF/FFGym ;
- » de remplacer le stagiaire empêché par un autre stagiaire ayant le même profil et les mêmes besoins de formation.

## 09. FORCE MAJEURE

L'INF/FFGym ne pourrait être tenu pour responsable ou considéré comme ayant failli aux présentes CGVI pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure tel que défini par la loi ou la jurisprudence des tribunaux français, en ce compris les faits de lockout, grèves internes ou externes, catastrophes naturelles, incendies, défaillances techniques, blocage des réseaux de communications et/ou toute disposition d'ordre législatif, réglementaire rendant impossible l'exécution d'un ou plusieurs modules de formation.

## 10. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux supports de formation et autres ressources pédagogiques mis à disposition du stagiaire dans le cadre des formations sont la propriété exclusive de l'INF/FFGym. Les documents mis à disposition du stagiaire sont protégés notamment par le droit d'auteur.

En conséquence, le stagiaire s'interdit de reproduire, adapter, modifier, commercialiser, diffuser ou transférer à des tiers non participants aux formations, les dits supports.

## 11. DONNEES PERSONNELLES

Conformément aux dispositions de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant ayant été collectées par l'intermédiaire du Site FFGym ou du service centralisant les commandes.

Il vous suffit, pour exercer ce droit, d'adresser un mail à [formation@ffgym.fr](mailto:formation@ffgym.fr), à l'attention de l'INF/FFGym.

Les données personnelles vous concernant, recueillies par l'intermédiaire des différents formulaires et notamment de la convention de formation, et toutes informations futures, sont utilisées par l'INF/FFGym uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services et prestations proposés par l'INF/FFGym, et ne font l'objet d'aucune communication à des tiers autres que les éventuels prestataires techniques en charge de la gestion de la FOAD, lesquels sont tenus de respecter la confidentialité des informations et de ne les utiliser que pour l'opération bien précise pour laquelle ils doivent intervenir.

## 12. NON-RESPECT DES PRESENTES CGVI

La structure ou le stagiaire en contractant, accepte sans réserve les présentes CGVI. Aussi, en cas de non-respect desdites CGVI, l'INF/FFGym peut résilier de plein droit le contrat avec la structure ou le stagiaire, sans préjudice de toute action que l'INF/FFGym pourrait mener à l'encontre de la structure ou du stagiaire. Aucune somme ne sera remboursée au titre de la résiliation anticipée par l'INF/FFGym.

## 13. DIFFERENDS EVENTUELS

En cas de litige, de toute nature ou de contestation relative à la formation, et à défaut d'accord amiable qui sera, dans tous les cas, recherché, seul le Tribunal de Grande Instance de Paris sera compétent.

## 14. DIVERS

Les présentes conditions expriment l'intégralité des obligations de la structure ou du stagiaire ainsi que de celles de l'INF/FFGym.

L'INF/FFGym se réserve le droit de modifier unilatéralement les termes des présentes, les conditions applicables étant celles en vigueur à la date de l'inscription en formation par la structure ou le stagiaire.

Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des présentes CGVI serait considérée nulle en vertu d'une disposition légale ou réglementaire, présente ou future, ou d'une décision de justice revêtue de l'autorité de la chose jugée et émanant d'une juridiction ou d'un organisme compétent, cette disposition du contrat serait alors réputée non écrite, toutes les autres dispositions des présentes CGVI conservant force obligatoire entre les parties.

Le fait que l'une ou l'autre des parties ne se prévèle pas à un moment donné de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales ne pourra jamais être considéré comme une renonciation de sa part aux droits qu'elle tient des présentes.

## GLOSSAIRE

**Action de formation :** Définie par l'article L6313-1 du code du travail, l'action de formation se présente comme un parcours pédagogique qui permet d'atteindre un objectif professionnel.

Les actions de formation doivent remplir des objectifs de développement des compétences ou développement de la qualification. Ainsi, ces objectifs sont de quatre ordres :

- » Permettre à une personne sans qualification professionnelle ou sans contrat de travail d'accéder à un emploi dans les meilleures conditions ;
- » Favoriser l'adaptation des salariés à leur poste de travail, leur maintien dans l'emploi, favoriser le développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail, leur permettre d'obtenir une qualification plus élevée ;
- » Pour les travailleurs dont l'emploi est menacé, réduire les risques résultant d'une qualification inadaptée à l'évolution des techniques et des structures des entreprises, en les préparant à une mutation d'activité dans le cadre de leur entreprise ou en dehors ; et pour les salariés dont le contrat est rompu, leur permettre d'accéder à des emplois exigeant une qualification différente ou à des non-salariés d'accéder à de nouvelles activités professionnelles ;
- » Aider à la mobilité professionnelle.

**AFDAS :** Opérateur de compétences des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du tourisme.

**Alternance :** Méthode pédagogique qui se caractérise par une succession de périodes de pratique professionnelle en entreprise et de périodes de formation en organisme de formation. Les formations certifiantes et qualifiantes de la FFGym sont en alternance.

**Apprentissage :** L'apprentissage permet, au terme d'une formation en alternance, d'obtenir un titre ou un diplôme professionnel (de niveau V à I). Il s'adresse aux jeunes en formation initiale ayant satisfait à l'obligation scolaire et aux personnes dont le projet de création ou de reprise d'entreprise est subordonné à l'obtention de l'une de ces qualifications. Ce dispositif est financé par le produit de la taxe d'apprentissage.

**Bilan de compétences :** Le bilan de compétences est un outil d'aide à la construction du projet professionnel. Il permet au salarié de faire le point sur ses capacités, ses aptitudes et ses souhaits d'évolution professionnelle. Des organismes extérieurs à l'entreprise accompagnent les individus dans cette

démarche. Le bilan de compétences peut être financé dans le cadre du CPF, du CPF de transition et du plan de développement de l'entreprise (après accord de celle-ci).

**Blended ou formation mixte :** Enseignements dispensés pour partie en formation ouverte à distance et pour partie en présentiel.

**Bloc de compétences :** Un bloc de compétences est un ensemble homogène et cohérent de compétences identifiées au sein d'une certification professionnelle (diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification professionnelle enregistré au RNCP) correspondant à une activité ou un domaine d'activité. Il peut être commun à plusieurs certifications professionnelles ou spécifique à une certification particulière. Il donne lieu à une évaluation ou une validation déterminée par un référentiel de certification.

**BPJEPS :** Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport.

**Branche professionnelle :** Une branche professionnelle regroupe les entreprises d'un même secteur d'activité relevant d'un accord ou d'une convention collective. La branche professionnelle du sport relève de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS).

**Caisse des dépôts :** Institution financière publique, la caisse des dépôts et de consignation gère le système d'information pilotage du Compte Personnel de Formation.

**CCN (Convention Collective Nationale) :** Convention signée entre des organisations professionnelles d'employeurs et des organisations syndicales de salariés, dans un secteur d'activité ou une branche professionnelle. Elle définit les règles applicables en matière de droit du travail, de formation professionnelle, de protection sociale (prévoyance, retraite, ...). Elle détermine également les classifications professionnelles (nature et catégories d'emplois, niveaux et coefficients...) et les salaires minima.

**CEC (Compte d'Engagement Citoyen) :** Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les personnes qui exercent des activités bénévoles ou de volontariat bénéficient d'un Compte d'engagement citoyen leur permettant d'acquérir des heures pour se former à l'exercice de ces activités ou des jours de congés. Le Compte d'engagement citoyen est intégré au compte personnel d'activité (CPA).

**CEP (Conseil en Evolution Professionnelle) :** Le conseil en évolution professionnelle est un outil d'appui, aux individus, à l'élaboration de projets d'évolution professionnelle. Le CEP est une prestation gratuite proposée à tous les actifs (salariés, demandeurs d'emploi...) Il permet de construire un projet de formation, d'améliorer sa qualification, de sécuriser son parcours professionnel...

**Certificateur :** Le certificateur est l'autorité ou l'organisme en charge de la délivrance de la certification (diplôme, titre à finalité professionnelle, CQP, ...).

**Certification professionnelle :** Une certification professionnelle reconnaît l'acquisition de connaissance, de compétences et de savoir-faire par la délivrance d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification professionnelle (CQP). Cette reconnaissance permet d'attester que le titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances nécessaires à l'exercice d'une ou plusieurs activités qualifiées (métier/domaine professionnel). Les certifications professionnelles sont découpées en blocs de compétences.

**CFA (Centre de Formation d'Apprentis) :** Le CFA est un établissement de formation assurant un enseignement en alternance à des personnes ayant conclu un contrat d'apprentissage.

**CNCP (Commission Nationale de la Certification Professionnelle) :** Cette commission a été remplacée par France Compétences.

**Compétences :** Ensemble des savoirs, savoir-faire et savoir-être mobilisés dans l'existence d'un métier ou d'une activité professionnelle.

**Contrat d'apprentissage :** C'est un contrat incluant une formation en alternance dans un CFA (centre de formation des apprentis) ou une section d'apprentissage. Il s'adresse généralement à des publics âgés de 16 à 25 ans mais peut également concerner, sans limite d'âge, des travailleurs handicapés ou des créateurs ou repreneurs d'entreprise. Il peut être conclu pour une durée déterminée ou indéterminée. Il permet de suivre une formation en alternance sanctionnée par un diplôme ou un titre à finalité professionnelle enregistré au RNCP. Pendant le contrat, l'apprenti est suivi par un maître d'apprentissage.

**Contrat de formation :** Document contractuel conclu entre un organisme de formation et un individu finançant sa formation. Il prévoit les engagements respectifs dans le cadre de la mise en œuvre de l'action de formation.

**Contrat de professionnalisation :** Contrat de travail qui conjugue les principes de personnalisation du parcours de formation, d'alternance des séquences de formation et d'exercice de l'activité concernée, dans un but d'insertion professionnelle ou de retour à l'emploi. Les publics éligibles sont les jeunes de 16 à 26 ans ; demandeurs d'emploi de + de 26 ans.

Les formations éligibles au contrat de professionnalisation doivent permettre d'acquérir un diplôme, titre à finalité professionnelle, un certificat de qualification professionnelle ou une qualification reconnue par la convention collective de la branche professionnelle.

**Contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance :** L'employeur doit participer au financement des actions de formation continue de son personnel et des demandeurs d'emploi en payant une contribution annuelle quel que soit le nombre de salariés, la nature de l'activité et le statut juridique (entreprise individuelle ou société). Son montant dépend du nombre de salariés.

La contribution, gérée par l'organisme France Compétences, est dédiée au financement de l'alternance, du conseil en évolution professionnelle, du développement des compétences des salariés des entreprises de moins de 50 salariés, du compte personnel de formation (CPF) et de la formation des demandeurs d'emploi.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la contribution à la formation professionnelle et la taxe d'apprentissage sont rassemblées dans la contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance.

Du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2020, les OPCAs sont progressivement remplacés par les opérateurs de compétences (OPCO).

A partir de 2020, la collecte interviendra au cours de l'année de versement des rémunérations.

A partir de 2021, la contribution sera versée à l'Urssaf au titre de l'année en cours, de la même manière que les cotisations de sécurité sociale, donc à un rythme mensuel pour le cas général. L'URSSAF collectera la taxe unique à partir de janvier 2021.

**Convention de formation :** Document contractuel conclu entre un organisme de formation et une entreprise / structure précisant les engagements respectifs dans la mise en œuvre d'une action de formation.

**CoSMoS (Conseil Social du Mouvement Sportif) :** 1<sup>ère</sup> organisation patronale du sport représentant plus de 97% des employeurs du sport

**CPA (Compte Personnel d'Activité) :** Issu de la loi du 8 août 2016, le compte personnel d'activité regroupe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 les droits suivants :

- » compte personnel de formation (CPF)
- » compte personnel de prévention et de pénibilité (C3P)
- » compte engagement citoyen (CEC)

Le CPA est accessible à tout salarié de droit privé et public.

**CPF :** Compte Personnel de Formation.

**CPNEF :** Commission Paritaire Nationale Emploi Formation.

**CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) :**

Mis en place par une branche professionnelle pour répondre à ses besoins spécifiques, ce certificat atteste de la maîtrise par un individu de compétences liées à une qualification identifiée par la branche considérée.

Le CQP, qui n'a pas de niveau reconnu par l'Etat, n'a de valeur que dans la branche ou le regroupement de branches qui l'a créé.

L'élaboration d'un CQP relève d'une décision de la Commission Paritaire Nationale Emploi (CPNE) de la branche.

**DDCS / DDCSPP :** Direction Départementale de la Cohésion Sociale / Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

**DEJEPS :** Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport.

**DESJEPS :** Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport.

**Diplôme :** Le diplôme est un document délivré par l'Etat, qui atteste qu'une personne a acquis un niveau d'enseignement et de connaissances (CAP, Bac pro, BTS, Licence, Master...).

**Équivalence :** Reconnaissance d'une valeur égale entre deux certifications, établie sous la responsabilité des seuls certificateurs concernés. Lorsqu'elle est officielle, elle est mentionnée dans le Répertoire national des certifications professionnelles au sein du résumé descriptif de la certification. Attention, la plupart des équivalences attribuées renvoie à la reconnaissance d'un niveau équivalent et non à la reconnaissance d'une équivalence de contenu.

**FOAD (Formation Ouverte à Distance) :** Enseignements dispensés à distance et permettant à chaque stagiaire de progresser à son rythme.

**Formation certifiante / diplômante :** Formation permettant d'acquérir un diplôme, un titre à finalité professionnelle ou un certificat de qualification professionnelle. La détention d'un diplôme, titre ou CQP est obligatoire dans le sport pour encadrer contre rémunération.

**Formation continue :** Elle s'adresse aux personnes en activité (salariés, travailleurs indépendants, agents publics, ...) et à celles qui cherchent à s'insérer ou se réinsérer dans l'emploi (jeunes, demandeurs d'emploi...). Elle permet à chacun, par l'intermédiaire d'actions de formation, de maintenir ou développer ses compétences, de s'adapter aux nouvelles technologies, aux évolutions de l'organisation du travail, ou, s'il le souhaite se reconvertis.

**Formation initiale :** La formation initiale se déroule pendant la scolarité. Elle s'adresse aux personnes n'ayant pas encore d'expérience professionnelle.

**Formation qualifiante :** Formation permettant d'acquérir des savoirs et des compétences en lien avec un poste de travail, une activité. Cette formation n'est pas sanctionnée par un diplôme, titre ou CQP mais par une attestation de formation. Dans le sport les formations qualifiantes englobent donc les formations animateur fédéral, moniteur fédéral et Entraineur fédéral.

**Frais pédagogiques :** Frais liés aux actions de formation en lien direct avec l'enseignement, la pédagogie.

**Frais annexes :** Ils sont destinés à couvrir les frais d'organisation des salariés pour assister à la formation : rémunération, frais de transport, repas, hébergement...

**France Compétences :** Autorité nationale de régulation et de financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

**Niveaux de qualification :** Définie par le Code de l'Education, cette échelle de référence permet de classer les différentes qualifications ainsi que les emplois et les personnes en fonction des diplômes détenus par niveau.

**Niveau VI :** sans diplôme

**Niveau V :** CAP - BEP

**Niveau IV :** Bac - Bac pro - BEES 1<sup>er</sup> degré - BPJEPS - CQP animateur des activités gymniques

**Niveau III :** BTS - DUT - DEJEPS - BEES 2<sup>ème</sup> degré

**Niveau II :** Licence - DESJEPS - BEES 3<sup>ème</sup> degré

**Niveau I :** Bac +5 et au-delà - Master - Ingénieur - Doctorat

**OCTA (Organisme Collecteur de la Taxe d'Apprentissage) :** Organisme habilité par l'Etat pour collecter la taxe d'apprentissage due par les entreprises. A partir de 2021 ce sont les URSSAF qui collecteront la taxe d'apprentissage dans le cadre de la collecte de la contribution unique de la formation professionnelle et de l'alternance.

**OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) :** Ces organismes géraient les fonds de la formation professionnelle jusqu'au 31 décembre 2018.

**OPCO (Opérateur de Compétences) :** L'OPCO du sport est l'AFDAS depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019.

**Organisme de formation :** Organisme de formation, appelé également dispensateur de formation ou encore prestataire de formation, qui réalise des actions de formation.

**Prérogative :** Dans le secteur du sport, l'encadrement contre rémunération est soumis à la détention d'une certification professionnelle inscrite au RNCP et au code du sport. Le code du sport définit les prérogatives et conditions d'exercice de chaque diplôme. Les prérogatives divergent en fonction des diplômes. Cela conditionne donc le champ d'intervention du titulaire du diplôme.

**Programme de formation :** Le programme de formation permet de décrire et détailler une action de formation. Il doit notamment préciser : les objectifs de la formation, en particulier les compétences et/ou connaissances que la formation permet d'acquérir ; les « prérequis » (connaissances préalables nécessaires pour suivre la formation) ; les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre ; les dispositifs de suivi et d'évaluation prévus.

**Qualification professionnelle :** La qualification correspond à l'appréciation, par référence à une grille, du positionnement d'un salarié en fonction de sa formation, de son expérience professionnelle, de la nature de son travail et de son niveau de responsabilité. L'accès à certaines qualifications nécessite parfois de détenir un diplôme ou titre. Les grilles de classification des conventions collectives définissent les qualifications généralement applicables dans la branche professionnelle. En l'absence de convention collective, la qualification professionnelle est déterminée par l'employeur et le salarié lors de l'embauche : elle figure sur le contrat de travail et le bulletin de salaire.

**Référentiel de certification :** Il décrit les capacités, compétences et savoirs exigés pour la délivrance d'une certification professionnelle. Le référentiel de certification, parfois appelé « référentiel de compétences », ne doit pas être confondu avec le référentiel de formation qui définit les objectifs et les contenus de la formation préparant à l'obtention de la certification, ni le référentiel métier (ou « référentiel d'activités ») qui donne la définition de ce métier et décrit l'ensemble des activités professionnelles caractéristiques de l'exercice du métier.

**Référentiel métier :** Ce référentiel présente de façon détaillée les principales activités et compétences mobilisées dans le cadre de chaque métier ainsi que les conditions d'accès et les parcours possibles dans l'emploi.

**RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) :** Il répertorie et tient à la disposition des personnes et des entreprises une information à jour sur les certifications professionnelles (diplômes, titres à finalité professionnelle et CQP).

**Socle de connaissances et de compétences professionnelles :** Socle constitué de l'ensemble des connaissances et des compétences qu'il est utile pour un individu de maîtriser afin de favoriser son accès à la formation professionnelle et son insertion professionnelle (communication en français, règles de base en mathématiques, technologies numériques, gestes et postures...).

**Subrogation :** La subrogation est un service proposé par certains OPCO permettant de libérer l'entreprise adhérente de contraintes administratives et de ne pas avancer de trésorerie lorsque celle-ci engage une action de formation. La facture afférente à la formation est à envoyer à l'OPCO qui effectue le règlement directement à l'organisme de formation.

**Taxe d'apprentissage :** La taxe d'apprentissage est une contribution due par les entreprises. Elle sert à financer, dans le cadre de la formation initiale, le développement de l'apprentissage et des formations technologiques et professionnelles. Dans le cadre du versement de cette taxe, les employeurs peuvent soutenir des centres de formation d'apprentis (CFA), des sections d'apprentissage ou des écoles qui proposent des formations professionnalisantes.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, seuls les OPCA au niveau national et les organismes consulaires désignés comme OCTA au niveau régional sont habilités à collecter la taxe d'apprentissage.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la contribution à la formation professionnelle et la taxe d'apprentissage sont rassemblées dans la contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance.

**Titre à finalité professionnelle :** Titre qui atteste de l'acquisition de compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. Il est délivré par des organismes de formation (publics, privés, consulaires...) ou, au nom de l'Etat, par certains ministères.

**Tuteur :** Le tuteur est chargé d'accueillir, informer et accompagner le bénéficiaire d'un contrat de professionnalisation ou d'un stagiaire en formation en alternance. Il assure la liaison avec l'organisme de formation et participe ainsi à la qualification du salarié tutoré. Le tuteur est choisi parmi les salariés volontaires de l'entreprise qui justifient d'au moins 2 ans d'expérience dans une qualification en rapport avec l'objectif de professionnalisation visé. Le responsable de la structures d'accueil peut assurer lui-même cette fonction s'il remplit les conditions de qualification et d'expérience exigées.

La désignation d'un tuteur est obligatoire dans le cadre du contrat de professionnalisation et les formations en alternance dans le secteur de la gymnastique.

**VAE / Validation des Acquis de l'Expérience :** Elle permet de valoriser les connaissances et savoirs accumulés lors d'activités salariés ou non-salariés, de sportif de haut niveau, pour obtenir une certification (diplôme, titre à finalité professionnelle ou CQP) sans nécessairement suivre une formation. L'expérience en lien avec la certification visée est validée par un jury. Pour justifier d'une démarche VAE, il faut justifier d'au moins 1 an d'expérience (en continu ou non) en rapport direct avec la certification visée. Il faut constituer un dossier de recevabilité puis un dossier expérience.

## CONTACTS UTILES

---

**Institut National de Formation de la Fédération Française de Gymnastique**

7ter Cour des Petites Ecuries, 75010 PARIS

01 48 01 24 28

01 48 01 24 62

01 48 01 24 50

<https://www.ffgym.fr/Formation>

---

**Comité Régional AUVERGNE-RHONE-ALPES**

CAURAG 10, avenue Viviani, 69200 VENISSIEUX

04 78 00 88 85

<https://auvergne-rhone-alpes.ffgym.fr/>

---

**Comité Régional BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE**

16 Rue des Prés, 71300 MONTCEAU LES MINES

03 85 58 66 96

<https://bourgogne-franche-comte.ffgym.fr>

---

**Comité Régional BRETAGNE**

Cap Nord B 4 allée Marie Berhaut, 35000 RENNES

02 23 46 73 81

<https://bretagne.ffgym.fr/Formation>

---

**Comité Régional CENTRE-VAL DE LOIRE**

Comite Régional de Gymnastique  
1240 rue de la Bergeresse, 45160 OLIVET

02 38 49 88 70

<http://gymnastique-centre.fr>

---

**Comité Régional CORSE**

17, Rue Toussaint Culioli, 20137 PORTO VECCHIO

06 13 06 35 51

[www.corse-gymnastique.com](http://www.corse-gymnastique.com)

---

**Comité Régional GRAND EST**

Maison des Sports 4 rue Jean Mentelin  
BP 95028, 67035 STRASBOURG Cedex 2

03.88.26.94.68

<http://grand-est.ffgym.fr/>

---

**Comité Régional GUADELOUPE**

8 / 9 Immeuble Lacroix Local N°1,  
97139 LES ABYMES

05 90 20 47 43

---

**Comité Régional GUYANE**

53 allée du lac bleu, 97320 Saint-Laurent-du-Maroni

---

**Comité Régional HAUTS-DE-FRANCE**

125 Route de Gruson, 59830 Cysoing

03 20 56 28 39

<http://hauts-de-france.ffgym.fr/>

---

**Comité Régional ILE-DE-France**

21 avenue Pierre CURIE, 78210 SAINT CYR L'ECOLE

01 49 42 94 91

<https://www.crif-ffgym.com/>

---

**Comité Régional LA REUNION**

20 route Philibert TSIRANANA C.R.O.S,  
97490 Sainte Clotilde

02 62 91 16 46

<http://www.lareunion-gymnastique.com/>

---

**Comité Régional MARTINIQUE**

Maison des sports - Pointe de la vierge,  
97200 FORT DE France

05 96 61 73 03

---

**Comité Régional NORMANDIE**

13 rue Malherbe, 76100 ROUEN

02 35 63 18 98

<http://normandie.ffgym.fr/>

---

**Comité Régional NOUVELLE CALEDONIE**

BP 623, 98845 NOUMEA - NC

06 87 77 80 81

---

**Comité Régional NOUVELLE-AQUITAINE**

Comité Nouvelle Aquitaine Gym ZA Bersol  
35 avenue Gustave Eiffel, 33600 PESSAC

05 56 36 23 97 ou

05 56 57 44 10

<http://nouvelle-aquitaine.ffgym.fr/>

---

**Comité Régional OCCITANIE**

10 bis avenue Yves Brunaud, 31770 COLOMIERS

05 34 60 69 70 ou

04 68 65 55 66

<https://www.occitanie-ffgym.com/>

---

**Comité Régional PAYS DE LA LOIRE**

Maison des Sports Comité Régional de Gymnastique  
44 rue Romain Rolland, BP 903, 44103 NANTES

02 40 46 10 46

<http://www.ffgym-paysdelaloire.fr>

---

**Comité Régional PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR**

12 rue Raphaël, 13008 MARSEILLE 08

04 91 22 72 22

<http://www.ff-gym-paca.com>

---

RESPECT  
RESPONSABILITÉ  
ENGAGEMENT  
EXCELLENCE  
SOLIDARITÉ  
PLAISIR

Fédération Française de Gymnastique / INF

Numéro de SIRET : 421 987 587 00019

Numéro de déclaration d'activité : 11 75 530 755 75

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Référencé Data Dock

